

RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET (RAP)

A. INFORMATIONS SUR LE PROJET ET DATES CLES

I. INFORMATIONS DE BASE

Référence du Projet: N° projet: P-CM-ABO-002 N° du prêt: 2100150000191	Titre du Projet: Programme d'Amélioration du Revenu Familial Rural dans les provinces septentrionales (PARFAR)	Pays: CAMEROUN	
Instrument(s) de Prêt: Prêt FAD		Secteur: Agriculture	Catégorie : Environnementale: 2
Engagement Initial: Prêt FAD: 14.000.000 UC	Montant Annulé: Prêt FAD: 0,00 UC	Montant Décaissé: Prêt FAD:12.633.577 UC	% Décaissé: Prêt FAD: 90,23 %.

Emprunteur: Gouvernement de la République du Cameroun

Organe(s) d'Exécution: L'organe d'exécution du PARFAR était la Cellule d'Exécution du Projet (CEP), placée sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture (MINAGRI) devenu depuis MINADER (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural). La CEP créée en décembre 2001 est basée à Garoua. Sa coordination était assurée par le Chef de la Cellule de Coordination du Programme, assisté d'un Conseiller Technique Principal, d'un Gestionnaire-Financier et de 4 chefs de Division. La coordination de l'exécution des activités, au niveau régional, était assurée par un chef d'antenne. La multiplicité des institutions intervenant dans l'exécution du programme a rendu nécessaire la mise en place d'un Comité de pilotage (COFIL) pour assurer une coordination et un pilotage harmonieux de toutes les activités. Il est composé des Gouverneurs des trois régions concernées, des représentants des services centraux et les Délégués provinciaux de divers ministères concernés (MINEPAT, MINADER, MINPROFF, MINEFI, MINEPIA, MINTP, MINEE, MINSANTE), les structures de l'IRAD représentées dans la zone du programme, ainsi que des représentants de la société civile, des associations des bénéficiaires, des ONG, des sociétés de développement intervenant dans la zone, notamment la SEMRY, la SODECOTON, l'Office Céréalière de la Mission d'Etudes et d'Aménagement de la Vallée Supérieure de la Bénoué, et les organisations paysannes.

Cofinanciers et Autres Partenaires Extérieurs: Gouvernement du Cameroun pour 2.870.000 UC et les Bénéficiaires du programme pour : 530.000 UC

II. DATES CLES

Note de Concept du Projet Approuvé par Com. Ops.: <i>Non disponible.....SAP</i>	Rapport d'évaluation Approuvé par Com. Ops: <i>mars 2001SAP</i>	Approbation par le Conseil d'Administration: 28 juin 2001
---	---	---

Restructuration(s): Partielle à la revue de mi-parcours (12 au 26 mai 2007)

	Date initiale	Date effective	Ecart en termes de mois
SIGNATURE	23/07/2001	16/11/2001	04 mois
ENTREE EN VIGUEUR	31/12/2001	14/03/2002	03 mois
REVUE A MI-PARCOURS	01/08/2004	12/05/2007	31 mois
CLÔTURE	31/12/2007	30/06/2010	30 mois

III. RESUME DES NOTES

CRITERES	SOUS-CRITERES	NOTES
RENDEMENT DU PROJET	Réalisation des Résultats	3
	Réalisation des Rendements	3
	Respect du Calendrier	1
	RENDEMENT GENERAL DU PROJET	3
PERFORMANCE DE LA BANQUE	Conception et état de Préparation: Le Programme a été identifié en mars 2000, préparé en septembre/octobre 2000 et évalué en mars 2001. Les objectifs du projet, relativement ambitieux, se déploient en 4 composantes ayant plusieurs volets avec de nombreuses activités à réaliser. Il en a résulté parfois des oublis voire des sous-estimations de certains coûts. Plusieurs conditions du prêt qui se sont avérées difficiles à réaliser dans les délais (loi semencière) ont entravé le bon démarrage du programme	2
	Supervision: Le projet a bénéficié d'une fréquence importante de supervision (13 missions). Cependant 6 Chargés de projets se sont succédés, ce qui constitue un turn-over considérable ayant causé souvent du retard dans le traitement des dossiers du projet	2,5
	PERFORMANCE GENERALE DE LA BANQUE	2
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	Conception et état de Préparation: L'Emprunteur a été lent à réaliser les conditions de mise en vigueur du prêt. L'accord de prêt signé en novembre 2001 n'a été mis en vigueur qu'en mars 2002, soit près de 4 mois après l'approbation du projet. Le prêt a fait l'objet de plusieurs conditions préalables à son premier décaissement (11 conditions préalables au total) acceptées par le Gouvernement et difficilement satisfaites dans les délais. Ce qui a retardé le démarrage du projet et limité la performance de l'Emprunteur dans la conception du projet	2
	Exécution: Les nombreuses conditionnalités de la Banque ont occasionné du retard au démarrage du projet. La satisfaction des conditions préalables au premier décaissement par l'Emprunteur s'est avérée laborieuse. Les multiples restructurations opérées dans des ministères et certaines institutions (MINAGRI, MINCOF, IRA ...) partenaires du projet et l'instabilité du personnel du programme ont perturbé l'exécution des activités du programme. Le suivi externe du programme a été régulièrement assuré par ses services et il a honoré ses engagements financiers par le versement de sa contrepartie.	2
	PERFORMANCE GENERALE DE L'EMPRUNTEUR	2

IV. RESPONSABLES DU PROJET AU SEIN DE LA BANQUE

FONCTIONS	A L'APPROBATION	A L'ACHEVEMENT
Directeur Régional	M.L.B.S. CHAKROUN, OCDC	J. M. GHARBI, ORCE
Directeur Sectoriel		A. ABOU-SABAA, OSAN
Chargé de Projet	S. SALUMU-SHABANI	M. AYACHI, Agronome principal
Chef de l'équipe du RAP		A. GOMBE, Agronome, Consultant
Membres de l'équipe du RAP		T. GUIGMA, Agro-économiste, Consultant

B. CONTEXTE DU PROJET

Bien-fondé de l'assistance de la Banque.

1. Le PARFAR est un projet qui s'intègre dans la nouvelle politique agricole du pays et s'insère dans le cadre de la nouvelle Stratégie de Réduction de la Pauvreté dont l'une des principales priorités porte sur le renforcement de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. Il contribue à la réalisation des objectifs sectoriels du Gouvernement en donnant des appuis à la production des semences, à la régulation de la disponibilité de l'eau, à la création et la réhabilitation des infrastructures rurales, à la mise à disposition du crédit nécessaire au financement des différentes activités en vue de l'amélioration du revenu familial rural. La conception du projet est basée sur l'approche participative et le partenariat afin d'assurer la réussite et la durabilité des actions retenues. A ce titre, le projet fonde sa réussite sur la promotion du monde rural à partir des associations villageoises (AV) et des Groupements d'Initiatives commune (GIC) afin d'assurer la réussite et la durabilité des actions réalisées en particulier des infrastructures communautaires. Le PARFAR a été identifié en mars 2000, préparé en septembre-octobre 2000 et évalué en février-mars 2001. Il est classé dans la catégorie environnementale 2.

2. Le bien fondé de l'assistance de la Banque au Cameroun prend en compte les leçons issues de la mise en œuvre de sa stratégie antérieure et s'inscrit bien dans les orientations de son Document de Stratégie par Pays pour 1999-2001 qui s'articulait autour de deux principes de base: (a) agir sur les conditions générales nécessaires à la réduction de la pauvreté, basée sur la promotion de la croissance économique pour accroître les opportunités d'emplois et de revenus et l'intégration des pauvres au processus de décisions qui les concernent, pour renforcer la cohésion sociale et le bien-être des populations ; et (b) des actions spécifiques ciblant les populations pauvres et visant à améliorer leurs conditions de vie. Ce DSP de la Banque était conforme à la Nouvelle Politique Agricole (NPA) du Gouvernement dont les axes stratégiques étaient : (i) la privatisation progressive des activités de développement ; (ii) la responsabilisation accrue des producteurs ; (iii) la diversification de la production. Depuis le début de ses interventions au Cameroun en 1972, jusqu'en juin 2009, la Banque a approuvé, hors projets multinationaux, un total de 70 opérations, pour un montant total d'engagements nets de 836,56 millions d'UC (961,78 millions d'UC d'engagements bruts). Au cours des dernières années et conformément à la stratégie de la Banque et aux orientations du FAD, les secteurs des transports et des équipements collectifs ont pris de plus en plus d'importance dans le portefeuille, contrairement aux secteurs de l'agriculture et du social qui régressent. La Banque finance actuellement 15 opérations dans les différents secteurs, pour un montant de 253,47 million d'UC, dont 4 dans le secteur agricole. Le Bureau Régional de la Banque au Cameroun et en République Centrafricaine (CMFO) ouvert en 2006 a contribué à améliorer la gestion de ces projets. Pour la stratégie 2010-2014, la Banque a retenu comme piliers de son intervention la promotion de la gouvernance et le renforcement des infrastructures. Les opérations relevant de ces deux domaines sont donc appelées à se développer.

C. OBJECTIF DU PROJET ET CADRE LOGIQUE

1. Enoncer le(s) Objectif(s) de Développement du Projet (ainsi qu'ils sont présentés dans le rapport d'évaluation)

Au plan sectoriel, l'objectif du programme est de contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural. Plus spécifiquement, le programme vise à promouvoir la sécurité alimentaire des ménages et à améliorer, par la promotion des activités d'auto-développement, la situation socio-économique des populations rurales pauvres, en particulier les femmes, des régions septentrionales du Cameroun, à savoir les Régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua.

2. Les principales composantes du projet

Pour atteindre les objectifs assignés, les activités du programme sont articulées autour de quatre (4) composantes suivantes: (i) Production des semences, qui consistait à mettre à la disposition des producteurs des semences améliorées et certifiées de céréales (maïs, sorgho, mil, riz), de légumineuses (arachide et niébé) et d'oignon; (ii) Appui aux activités économiques des femmes et sensibilisation au VIH/SIDA, qui visait la promotion des activités génératrices de revenus des femmes à travers des lignes de crédit, les formations spécifiques, les actions de sensibilisation de lutte contre la pandémie VIH/SIDA, la construction d'infrastructures socioéconomiques en faveur des femmes; (iii) Infrastructures rurales et actions environnementales, qui consistait à réaliser des infrastructures rurales communautaires permettant l'amélioration des conditions de vie des populations et l'augmentation de la valeur ajoutée des exploitations agricoles; et (iv) Coordination et gestion du programme, mise en œuvre par une Cellule d'exécution du programme et concernant la coordination de toutes les activités nécessaires à la réalisation du programme ainsi que l'acquisition des biens, travaux et services.

3. Les objectifs du projet sous trois angles :

CARACTERISTIQUES DES OBJECTIFS DU PROJET		EVALUATION	NOTE
PERTINENTS	a) Pertinent au regard de sa conformité aux des priorités du DSRP du pays en vigueur à l'époque.	Au plan stratégique, les objectifs du projet sont pertinents car ils concourent à l'amélioration des conditions socio-économiques des populations et à l'augmentation de leurs revenus dans les régions septentrionales du Cameroun, contribuant ainsi au renforcement de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté en milieu rural du pays. Par ailleurs le projet se caractérise par : i) une association des activités agricoles et des AGR pour la promotion de la sécurité alimentaire et l'accroissement des revenus au niveau des ménages, ii) la prise en compte du VIH/SIDA comme problème de développement dans les régions septentrionales du pays, et iii) maîtrise de la filière semencière à travers la mise en place de réseaux solides de multiplicateurs et producteurs de semences, la mise en place de la loi nationale semencière et la création d'une interprofession de la filière semencière. Les activités économiques entreprises dans le cadre du programme (production de semences, AGR, infrastructures, hydraulique, et crédit...) ont contribué à améliorer les conditions socio-économiques des bénéficiaires et à la création d'emplois permanents et temporaires.	3

REALISABLES	b) Objectifs jugés réalisables au regard des contributions au projet et des délais envisagés.	Les objectifs définis sont ambitieux (nombreux volets) et concernent plusieurs aspects, d'ordre institutionnel, de recherche et vulgarisation, de formation, d'introduction de nouvelles technologies agricoles, d'équipements. La multiplicité des partenaires et des conditions du prêt dont certaines se sont avérées difficiles à réaliser a constitué un handicap au respect du calendrier d'exécution du programme. Ainsi, des réalisations, en particulier dans les opérations impliquant le domaine foncier communautaire, ont été déprogrammées car les délais impartis ne permettaient pas leur exécution. Les prévisions du programme étaient réalistes à l'évaluation à l'exception de celles relatives aux superficies emblavées susceptibles d'utiliser des semences améliorées. Cependant, les facteurs exogènes et endogènes (dépréciation de l'UC par rapport au FCFA, relocation du siège de la Banque, retard dans la satisfaction des conditions préalables au premier décaissement etc.) ont conduit à leur révision lors de la revue à mi-parcours (2007). Les résultats obtenus par le projet ont atteint, voire dépassé certains objectifs révisés.	2
COHERENTS	c) Conforme à la stratégie nationale ou régionale de la Banque.	Les objectifs assignés au projet reflètent une cohérence avec les axes stratégiques nationaux et régionaux de la Banque en matière de développement agricole et rural, de réduction de la pauvreté, de la protection de l'environnement et de gestion durable des ressources naturelles.	4
	d) Conforme aux priorités générales de la Banque.	Le Programme, à travers l'amélioration du revenu familial rural, reste conforme aux priorités générales de la Banque d'allègement de la pauvreté et de garantie de la sécurité alimentaire pour les populations rurales pauvres.	4

4. Cadre logique du projet à l'évaluation :

Description Narrative (DN)	Indicateurs vérifiables (IOV)	Moyens de vérification (MV)	Suppositions Importantes (SI)
Objectif Sectoriel			
Contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural	Augmentation du revenu familial des bénéficiaires d'au moins 20 % à la cinquième année du projet	Statistiques nationales Enquêtes sur le revenu familial Enquêtes sur les produits agricoles	
Objectif du Projet			
1. Sécurité alimentaire des ménages des provinces septentrionales améliorée	1.1 Les rendements des exploitations utilisant les semences améliorées dans la zone du programme augmentent de 25% à la cinquième année	Enquêtes et statistiques régionales Rapports d'activités du projet et études spécifiques	Programmes de réformes macro-économiques en cours continuent d'être appliqués
2. Auto-développement des femmes cibles assuré	2.1 le revenu des femmes cibles augmenté de plus de 30 % à la cinquième année du programme		

Réalisations			
1 Production semencière des cultures vivrières et fruitières assurée	1.1 2 T de semences de pré-base, 44 T de semence de base, 6.700 T de semences certifiées sont produites à l'année 5	Rapports d'activité du projet, Rapports de supervision FAD, Rapports de suivi-évaluation, Enquêtes et études spécifiques Rapports d'audit, Rapport d'achèvement	Conditions climatiques favorables Adhésion effective des populations Efficacité des opérateurs satisfaisante Incidence du VIH/SIDA sur la productivité des bénéficiaires négligeable
2 Production vivrière augmentée	1. 2 4 laboratoires de contrôle de semences sont réhabilités et équipés 1.3 Plus de 67% de semences améliorées fournies par réseau d'opérateurs semenciers 2.1 100.000 ha de sorgho, 26.000 ha de mil, 120.000 ha de maïs, 6.000 ha de riz, 16.000 ha d'arachide, 17. 000 ha de niébé sont emblavés en semences sélectionnées et 4.000 plants fruitiers/an sont plantés à l'année 5 ; 10 T semences graines oignons	IDEM	
3 Infrastructures communautaires construites et équipées	2..2 Rendements des exploitations agricoles ciblées améliorés d'au moins 25 % à la cinquième année du programme 3.1 240 km de pistes rurales réhabilitées, 50 petits périmètres, 151 points d'eau, 160 latrines, 7 micro-retenues d'eau, 3 sources natronnées 9 parcs de vaccination, 27 marchés, 25 points de vente, 85 magasins de stockage, sont réalisés à la cinquième année du programme	IDEM	
4 Les installations de formation ; de transformation et de commercialisation de produits agricoles sont construites et équipées	4. 1 12 Centres de promotion de la femme, 1 halte garderie sont construits et équipés	IDEM	
5 Organisation des bénéficiaires mise en place	4. 2 3 Unités polyvalentes de transformation, de conservation et de conditionnement des aliments sont construites et équipées 5.1 150 opérateurs semenciers constitués et formés, à l'année 5 du programme 5.2 Réseau d'opérateurs semenciers (multiplicateurs et distributeurs) mis en place 5.3 175 GIC des femmes pratiquant le petit commerçant sont constitués et formés à la cinquième année du programme	IDEM	
6 Crédit mis en place	5.4 25 GIC féminins pour l'artisanat sont constitués, appuyés et formés à la cinquième année du programme 5.5 100 GIC polyvalents sont opérationnels à l'année 5		

<p>7 Equipements de l'Unité d'exécution du Projet et Structures partenaires réalisés</p> <p>8 Renforcement institutionnel assuré</p> <p>9 Les populations cibles sont sensibilisées à la lutte contre le VIH/SIDA</p>	<p>5.6 78 comités villageois d'entretien des infrastructures communautaires constituées et formées à la cinquième année du programme</p> <p>6.1 20 000 bénéficiaires (agriculteurs, artisans, femmes commerçantes, 500 GIC de 40 membres chacun, coopératives etc.) appuyés par un crédit à la cinquième année du programme ; 1,145 milliard de FCFA de crédit aux bénéficiaires</p> <p>7.1 13 véhicules, 40 motos et équipements acquis pour la coordination du programme</p> <p>8.1 Quatre assistants techniques (26 pm CTP ; 18 pm finance et gestion ; 24 pm production de semences ; 16 pm encadrement activités des femmes) fournies à la cinquième année du programme</p> <p>8.2 50 sessions d'animation et de sensibilisation pour les opérateurs semenciers sont réalisées à l'année 5</p> <p>8.3 3 500 femmes sont formées dans le domaine du crédit, de la production, de la santé et de la structuration des associations à l'année 5</p> <p>8.4 500 associations et groupements d'intérêt économique formés à la cinquième année du projet</p> <p>9.1 Plus de 20 000 ménages sont touchés par la sensibilisation à la lutte contre le VIH/SIDA.</p>	<p>IDEM</p> <p>IDEM</p> <p>IDEM</p> <p>IDEM</p>	
<p>Activités</p>			
<p>1 Mise en place du personnel</p> <p>2 Identification et évaluation des opérateurs</p> <p>3 Etablissement des conventions avec les ONG spécialisées et l'IRAD</p> <p>4 Mise en place du matériel végétal du départ</p> <p>5 Lancement DAO pour la réhabilitation des infrastructures</p> <p>6 Recrutement des assistants techniques</p>	<p>Ressources :</p> <p>FAD : 14,00 millions UC</p> <p>GVT : 2,87 millions UC</p> <p><u>Bénéficiaires</u> : 0,53 millions UC</p> <p>Total : 17,40 millions UC</p>	<p>Arrêtés d'affectation</p> <p>Rapports des études, Dossiers des opérateurs Conventions et contrats Solides réseaux de multiplicateurs et producteurs de semences</p> <p>Rapport IRAD</p> <p>Dossier s d'AO, Rapports d'analyse des offres, Contrats des marchés, PV de réception des</p>	<p>Disponibilité des ressources financières</p>

<p>7 Mise en place du crédit</p> <p>8 Formation de groupements et associations des paysans multiplicateurs de semences et des femmes faisant des activités génératrices des revenus</p> <p>9 Lancement des DAO pour entreprises</p> <p>10 Réalisation des études d'exécution</p> <p>11 Supervision des travaux</p> <p>12 Sensibilisation et formation des comités de villages</p> <p>13 Identification et évaluation des IMF 12 des 13</p> <p>14 Constitution des associations et GIC</p> <p>15 Programmation des ateliers de formation</p> <p>16 Préparation des DAO pour l'acquisition du matériel et équipements</p>		<p>bâtiments</p> <p>Contrats des assistants techniques et Contrats de consultants</p> <p>Reconnaissance juridique des institutions, Dossiers de bénéficiaires de crédit</p> <p>Procès verbaux de constitution d'associations et GIC</p> <p>Critères de sélection des bénéficiaires de crédit</p> <p>Nombre de bénéficiaires</p> <p>Rapport d'analyse des offres</p> <p>Rapport des études d'exécution</p> <p>Rapport d'avancement des travaux</p> <p>PV de constitution des comités</p> <p>Rapport d'étude des IMF</p> <p>Reconnaissance juridique</p> <p>Procès verbaux de constitution d'associations et GIC</p> <p>Reconnaissance juridique des IMF, Dossiers de bénéficiaires de crédit</p> <p>Rapport d'avancement du Programme</p> <p>Compte rendu des ateliers de formation</p> <p>Dossiers d'AO, Rapports d'analyse des offres, Contrats des marchés, PV de réception de matériel et d'équipements</p>	
---	--	--	--

5. Cadre logique et réalisation des objectifs mentionnés ci-après. Notation fournie à l'appendice 1. En l'absence de cadre logique, attribuer à cette section la note 1.

CARACTERISTIQUES DU CADRE LOGIQUE		EVALUATION	NOTE
LOGIQUE	a) Prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du projet.	Les objectifs définis, activités retenues et les résultats attendus sont parfaitement en relation d'enchaînement causal. Néanmoins la réalisation de la totalité des actions était surestimée eu égard aux conditions de leur exécution (conditionnalités, étendue de la zone d'intervention, durée et la qualité des études préalables pour certaines actions comme la réhabilitation/aménagement des pistes rurales et des petits périmètres...).	2
MESURABLE	b) Enonce les objectifs et les rendements de manière mesurable et quantifiable.	La plupart, voire la quasi totalité des indicateurs identifiés au niveau de la matrice du cadre logique sont quantifiables et mesurables	3
DETAILLE	c) Mentionne les risques et les hypothèses clés.	Les principaux risques exogènes (climat, adhésion des bénéficiaires, gestion de microcrédit, charges récurrentes) sont mentionnés; celui lié au manque de financement du réseau de vulgarisation agricole suite à la disparition du PNVA ainsi que ceux relatifs aux délais nécessaires pour l'adoption de la loi semencière et des textes réglementaires y afférents ne sont pas mentionnés. Les risques de dysfonctionnement important des EMF ayant occasionné des difficultés sérieuses du crédit et les risques monétaires liés à la dépréciation de l'UC par rapport au FCFA n'ont pas été du tout pris en compte. Cette situation a conduit à la révision fréquente de la LBS du prêt.	2

D. RESULTATS ET RENDEMENTS

I. RESULTATS OBTENUS

Réalisations par rapport aux résultats prévisionnels, par activité en se fondant sur le cadre logique présenté à la Section C. Noter le degré de réalisation des résultats attendus. Calculer les notes pondérées en proportion approximative du coût des activités du projet. La somme des notes pondérées s'affichera automatiquement et correspondra à la somme des notes pondérées. Ignorer la note automatiquement calculée, si vous le souhaitez, et justifier.

PRINCIPALES ACTIVITES		Note de l'évaluation	Proportion des Coûts du Projet en pourcentage (ainsi que mentionné dans le rapport d'évaluation)	Note pondérée (généralisé automatiquement)
Résultats Attendus	Résultats Obtenus			
<p>1. Production semencière des cultures vivrières et fruitières assurée</p> <p>1.1 Prévu : 2 T de semences de pré-base, 44 T de semences de base, 6700 T de semences certifiées sont produites à l'année 5</p>	<p>1.1 Réalisé : 5,451 (272,55 %) tonnes de semences de pré base ; 90,73 (206,20%), tonnes de semences de base 7.218,17 (107,73 %) tonnes de semences certifiées produites en 5ème année.</p>	4	0,19	0,76
<p>1.2 Prévu : 4 laboratoires de contrôle de semences sont réhabilités et équipés</p>	<p>1.2 Réalisé : 4 laboratoires construits / réhabilités mais non équipés</p>	2	0,19	0,38

<p>3. Infrastructures communautaires construites et équipées 3.1 Prévu : 240 km de pistes rurales réhabilitées, 50 petits périmètres, 151 points d'eau, 160 latrines, 7 micro-retenues d'eau, 3 sources natronnées, 9 parcs de vaccination, 27 marchés, 25 points de vente, 85 magasins de stockage, sont réalisés à la 5ème année</p>	<p>3.1 Réalisé : 41 km (17,08 %) de pistes rurales réhabilitées, 201 (133,11 %) points d'eau potables équipés et construits, 152 (95 %) latrines améliorées, 7 (100 %) micro-retenues d'eau, 9 (100 %) parcs de vaccination, 21 (77 %) marchés à bétail, 24 (96 %) points de vente, 69 (81 %) magasins de stockage sont construits,</p>	3	0,38	1,14
<p>4. Les installations de formation, de transformation et de commercialisation de produits agricoles sont construites et équipées 4.1 Prévu : 12 centres de promotion de la femme, 1 halte garderie sont construits et équipés 4.2 Prévu : 3 unités polyvalentes de transformation, de conservation et de conditionnement des aliments sont construites et équipées.</p>	<p>4.1 Réalisé : 12 (100 %) centres de promotion de la femme, 1 halte garderie sont construits et équipés 4.2 Réalisé : 2 (66,66 %) unités polyvalentes de transformation, de conservation et de conditionnement des aliments sont construits et équipées.</p>	4	0,25	1,00
<p>5. Organisations des bénéficiaires mise en place 5.1 Prévu: 150 opérateurs semenciers constitués et formés à l'année 5 du Programme 5.2 Prévu : 175 GIC de femmes pratiquant le petit commerce sont constitués et formés à la 5ème année 5.3 Prévu : 25 GIC féminins pour l'artisanat sont constitués, appuyés et formés à la 5ème</p>	<p>5.1 Réalisé: 308 (205,33 %) opérateurs semenciers constitués et formés à l'année 5 du Programme 5.2 Réalisé : 541 (309,14 %) GIC des femmes pratiquant le petit commerce constitués et formés à la 5ème année 5.3 Réalisé: 97 (388,00 %) GIC</p>	4	0,19	0,76
		4	0,25	1,00
		4	0,25	1,00

<p>année du programme</p> <p>5.4 Prévu : 100 GIC polyvalents sont opérationnels à la 5^{ème} année</p> <p>5.7 Prévu : 78 comités villageois d'entretien des infrastructures communautaires constituées et formées à la cinquième année du programme</p>	<p>féminins pour l'Artisanat constitués, appuyés et formés à la 5^{ème} année du programme</p> <p>5.4 Réalisé : 17 GIC (17,00 %) polyvalents formés opérationnels à la 5^{ème} année</p> <p>5.5 Réalisé : 487 (624,36 %) comités villageois d'entretien des infrastructures communautaires sont constitués et formés à la cinquième année</p>	<p>1</p> <p>4</p>	<p>0,25</p> <p>0,38</p>	<p>0,25</p> <p>1,52</p>
<p>6. Crédit mis en place</p> <p>6.1 Prévu : 20.000 bénéficiaires (agriculteurs, artisans, femmes commerçantes, GIC, coopératives etc.) appuyés par un crédit à la 5^{ème} année du programme</p>	<p>6.1 Réalisé : 7139 (35,69 %) bénéficiaires (agriculteurs, artisans, femmes commerçantes, GIC, coopératives etc.) appuyés par un crédit à la 5^{ème} année du programme</p>	<p>2</p>	<p>0,25</p>	<p>0,50</p>
<p>7. Equipements de l'Unité d'exécution du programme réalisés (CEP)</p> <p>7.1 Prévu : 16 véhicules, 40 motos et équipements acquis à la deuxième année du Programme</p>	<p>7.1 Réalisé : 16 véhicules (100 %), 70 (175 %) motos et équipements acquis à la deuxième année du Programme</p>	<p>4</p>	<p>0,18</p>	<p>0,72</p>
<p>8. Renforcement institutionnel assuré</p> <p>8.1 Prévu : 4 assistants techniques (26 pm CTP ; 18 pm finance et gestion ; 24 pm production des semences ; 16 pm encadrement activités des femmes) fournies à la cinquième année du Programme</p> <p>8.2 Prévu : 50 sessions d'animation et de sensibilisation pour les</p>	<p>8.1 Réalisé : 4 assistants techniques (26 pm CTP ; 18 pm finance et gestion ; 24 pm production des semences ; 16 pm encadrement activités des femmes) fournies à la cinquième année du Programme (100 %)</p> <p>8.2 Réalisé : 50 (100 %) sessions d'animation et de</p>	<p>2</p> <p>4</p>	<p>0,18</p> <p>0,19</p>	<p>0,36</p> <p>0,76</p>

opérateurs semenciers sont réalisées à l'année 5	sensibilisation pour les opérateurs semenciers sont réalisées à l'année 5	4	0,25	1,00
8.3 Prévu : 3.500 femmes sont formées dans le domaine du crédit, de la production, de la santé et de la structuration des associations à l'année 5	8.3 Réalisé : 14.875 (425,00 %) femmes sont formées dans le domaine du crédit, de la production, de la santé et de la structuration des associations à l'année 5	4	0,25	1,00
8.4 Prévu : 500 associations et groupements d'intérêt économique formés à la cinquième année	8.4 Réalisé : 528 (105,60 %) associations et groupements d'intérêt économique formés à la cinquième année			
9. Les populations cibles sont sensibilisées à la lutte contre le VIH/SIDA				
9.1 Prévu : plus de 20.000 ménages sont touchés par la sensibilisation à la lutte contre le VIH/SIDA	9.1 Réalisé : 8.227 (41,13 %) ménages sont touchés par la sensibilisation à la lutte contre le VIH/SIDA	1	0,25	0,25
NOTE GENERALE DES RESULTATS [correspond à la somme des notes pondérées]				0,7521

Cochez ici pour ignorer la note auto calculée

Donner les raisons pour lesquelles la note auto calculée a été ignorée

Inscrire la nouvelle note ou réinscrire la note auto calculée

3

II. RENDEMENTS OBTENUS

1. En utilisant les données disponibles sur le suivi, évaluer la réalisation des rendements attendus. Importer les rendements attendus du cadre logique présenté dans la Section C. Attribuer une note pour le degré de réalisation des rendements attendus. La note générale des rendements sera automatiquement calculée et correspondra à la moyenne des notes de l'évaluation. Ignorer la note automatiquement calculée, si vous le souhaitez, et justifier.

RENDEMENTS		Note de l'évaluation
Prévisions	Réalisations	
1. Augmentation du revenu familial des bénéficiaires d'au moins 20 % à la cinquième année du projet	1. Réalisé : L'absence constatée d'indicateurs établissant une situation de référence du revenu familial rural n'a pas permis l'appréciation de son évolution pendant l'exécution du projet. A partir des enquêtes d'impacts menées par le projet et basées sur les données des enquêtes camerounaises sur les ménages (ECAM I et II) de 2002, il a été constaté une augmentation des revenus de 15 à 30%, voire 50 % selon l'activité pratiquée.	2,5
2. Les rendements des exploitations utilisant les semences améliorées dans la zone du programme augmentent de 25% à la cinquième année	2. Réalisé : Rendements augmentés de 28% pour les céréales et 30% pour les légumineuses ; 15 à 25% de revenus additionnels des comptes exploitation des opérateurs semenciers (2007)	4
3. Le revenu des femmes cibles augmenté de plus de 30 % à la cinquième année du programme	3. Réalisé : le non fonctionnement des UPT construits ne permet pas les calculs des revenus issus des AGR	1
4. 2T de semences de pré-base, 44 T de semence de base, 6.700 T de semences certifiées sont produites à l'année 5	4. Réalisé : 5,451 tonnes de semences de pré base ; 90,73 tonnes de semences de base 7.218,17 tonnes de semences certifiées produites à ce jour.	4
5. 4 laboratoires de contrôle de semences sont réhabilités et équipés	5. Réalisé : 4 laboratoires construits/réhabilités mais non équipés ; marché des équipements résilié sera financé entièrement par le Gouvernement	1
6. 100.000 ha de sorgho, 26.000 ha de mil, 120.000 ha de maïs, 6000 ha de riz, 16.000 ha d'arachide, 17.000 ha de niébé sont emblavés en semences sélectionnées et 4000 plants fruitiers/an sont plantés à l'année 5	6. Réalisé : 1.834 ha en sorgho ; 215 ha en mil ; 1.5250 ha en maïs ; 1.193 ha en riz ; 662 ha en arachide ; 2001 ha en niébé ; 212 ha d'oignon et 4654 plants améliorés produits annuellement ; prévisions surestimées des emblavements et un taux de d'emblavement moyen de 50% réalisé	2
7. Rendements des exploitations agricoles ciblées améliorés d'au moins 25 % à la cinquième année du programme	7. Réalisé : Rendements augmentés de 28% pour les céréales et 30% pour les légumineuses (Rdt sans projet : 1,59 t/ha pour céréales et 1,15 t/ha pour les légumineuses Rdt actuel : 2,02 t/ha céréales et 1,5 t/ha	4

	pour légumineuses)	
8. 240 km de pistes rurales réhabilitées, 50 petits périmètres, 151 points d'eau, 160 latrines, 7 micro-retenues d'eau, 3 sources natronnées, 9 parcs de vaccination, 27 marchés, 25 points de vente, 85 magasins de stockage, sont réalisés à la cinquième année du programme	8. Réalisé : 41 km de pistes rurales réhabilitées mais 160 km de pistes rurales réalisés par un autre partenaire dans la zone du programme , 201 points d'eau potables équipés et construits, 152 latrines améliorées, 07 micro-retenues d'eau, 09 parcs de vaccination, 21 marchés à bétail, 24 points de vente, 69 magasins de stockage sont construits,	2
9. 12 Centres de promotion de la femme, 1 halte garderie sont construits et équipés	9. Réalisé : 12 centres de promotion de la femme, 1 halte garderie sont construits et équipés	4
10. 3 Unités polyvalentes de transformation, de conservation et de conditionnement des aliments sont construites et équipées	10. Réalisé : 2 unités polyvalentes de transformation, de conservation et de conditionnement des aliments sont construites et équipées.	3
11. 150 opérateurs semenciers constitués et formés, à l'année 5 du programme	11. Réalisé: 308 opérateurs semenciers constitués et formés à l'année 5 du Programme	4
12. 175 GIC des femmes pratiquant le petit commerçant sont constitués et formés à la cinquième année du programme	12. Réalisé : 541 GIC des femmes pratiquant le petit commerce sont constitués et formés à la 5 ^{ème} année	4
13. 25 GIC féminins pour l'artisanat sont constitués, appuyés et formés à la cinquième année du programme	13. Réalisé: 97 GIC féminins pour l'artisanat sont constitués, appuyés et formés à la 5 ^{ème} année du programme	4
14. 100 GIC polyvalents sont opérationnels à l'année 5	14. Réalisé : 17 GIC polyvalents sont opérationnels à l'an 5	1
15. 78 comités villageois d'entretien des infrastructures communautaires constituées et formées à la cinquième année du programme	15. Réalisé : 487 comités villageois d'entretien des infrastructures communautaires sont constitués et formés à la cinquième année	4
16. 20.000 bénéficiaires (agriculteurs, artisans, femmes commerçantes, GIC, coopératives etc....) appuyés par un crédit à la cinquième année du programme	16. Réalisé : 7.139 bénéficiaires (agriculteurs, artisans, femmes commerçantes, GIC, coopératives etc....) appuyés par un crédit à la 5 ^{ème} année du programme	2
17. 16 véhicules, motos et équipements acquis à la deuxième année du programme	17. Réalisé : 16 véhicules, 70 motos et équipements dont 30 motos acquis à la deuxième année du Programme	4
18. Quatre assistants techniques (26 pm CTP ; 18 pm finance et gestion ; 24 pm production de semences ; 16 pm	18. Réalisé : quatre assistants techniques (26 pm CTP ; 18 pm finance et gestion ; 24 pm production des semences ; 16 pm	

encadrement activités des femmes) fournies à la cinquième année du programme	encadrement activités des femmes) fournies à la cinquième année du Programme	2
19. 50 sessions d'animation et de sensibilisation pour les opérateurs semenciers sont réalisées à l'année 5	19. Réalisé : 50 sessions d'animation et de sensibilisation pour les opérateurs semenciers sont réalisées à l'année 5	4
20. 3.500 femmes sont formées dans le domaine du crédit, de la production, de la santé et de la structuration des associations à l'année 5	20. Réalisé : 14 875 femmes sont formées dans le domaine du crédit, de la production, de la santé et de la structuration des associations à l'année 5	4
21. 500 associations et groupements d'intérêt économique formés à la cinquième année du projet	21. Réalisé: 528 associations et groupements d'intérêt économique formés à la cinquième année	4
22. plus de 20.000 ménages sont touchés par la sensibilisation à la lutte contre le VIH/SIDA.	22. Réalisé : plus de 8227 ménages sont touchés par la sensibilisation à la lutte contre le VIH/SIDA	1
NOTE GENERALE DES RENDEMENTS [Correspond à la moyenne des notes de l'évaluation]		3 (2.9772)

 Cocher ici pour ignorer la note calculée

Donner les raisons pour lesquelles la note auto calculée a été ignorée

Inscrire la nouvelle note ou réinscrire la note auto calculée

2. Autres rendements additionnels non prévus dans le cadre logique, et qui portent notamment sur les questions transversales (genre, par exemple).

Aspect genre: L'aspect genre revêt une grande importance dans ce programme puisqu'une composante entière leur est consacrée. Il s'agit de la composante « Appui aux activités économiques des femmes et sensibilisation au VIH/SIDA ». Plus de 59% des bénéficiaires de crédits alloués pour les AGR sont des femmes. Il y a aussi des rendements additionnels non prévus dans le cadre logique mais qui découlent de l'amélioration des conditions de vie et des revenus dans la zone d'intervention du Programme. Les aspects et les domaines concernés sont : le relèvement du taux de scolarisation des enfants, l'amélioration de la santé de la famille (diminution des maladies hydriques, etc.), amélioration des revenus et préservation de la sécurité alimentaire des ménages grâce aux magasins de stockage et marché à bétail, réduction de la pénibilité du travail des femmes et des jeunes pour l'approvisionnement en eau, un accroissement du taux d'équipements ménagers, la constitution ou l'augmentation du taux d'épargne des ménages. Les autres apports du projet en matière de genre se situent au niveau du renforcement des capacités au profit des femmes et des jeunes à travers les formations dispensées par les Centre de promotion de la femme et de la famille (CPFF) et les autres institutions. Par ailleurs l'amélioration de l'habitat et la satisfaction d'autres besoins sociaux, bien que non prévus comme rendements additionnels dans le cadre logique, constituent cependant des gains additionnels non quantifiables du projet.

Production d'oignons : La culture d'oignons est une spéculation économiquement très rentable dans les régions septentrionales du pays. Cependant, cette culture n'a pas été considérée dans les productions additionnelles retenues pour l'analyse économique du projet alors qu'elle procure des avantages financiers et économiques non négligeables pour l'amélioration du revenu familial rural.

3. Menaces qui pèsent sur la viabilité des rendements obtenus.

La faible capacité humaine et matérielle des EMF retenus, générant un faible taux de recouvrements des crédits (70,00%) et de reconstitution des fonds (67,1%), ne rassure pas sur leur viabilité. Il y a une nécessité de disposer d'un fonds pour assurer la maintenance des investissements.

Les actions entreprises par le projet ont abouti à des réalisations et à des acquis qui doivent être pérennisés afin que

leurs impacts réels soient durables. A cet effet il convient que des mesures de sauvegarde soient prises : i) poursuite, le cas échéant, de la formation des Comités de gestion des infrastructures rurales et des opérateurs semenciers, ainsi que le suivi-évaluation de leur performance ; (ii) transfert total des infrastructures et équipements aux bénéficiaires assortis d'un cahier de charges définissant les modalités de gestion ; (iii) préparation et mise en œuvre du plan d'actions de la filière semencière et d'un système de distribution des semences améliorées avec l'appui du comité technique de semences et de plants mis en place le 30 mai 2005 par le MINADER ; (iv) poursuite de la mise en œuvre des textes d'application de la loi semencière ; (v) mise en œuvre du plan de pérennisation du volet crédit ; et (vi) utilisation optimale des ressources humaines formées pour l'administration, la recherche, l'encadrement et le développement du secteur privé.

E. CONCEPTION ET ETAT DE PREPARATION A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Dans sa conception, le programme avait pris en compte les leçons tirées de la revue du portefeuille du Cameroun effectuée aux mois de février-mars 2000, et en particulier les projets agricoles similaires, entre autres : (i) recourir systématiquement aux travaux d'entreprise plutôt qu'aux travaux en régie, (ii) limiter, chaque fois que c'est possible, les fonctions de l'organe d'exécution à la coordination des activités et au suivi-évaluation en confiant les tâches spécifiques à des organismes qualifiés, particulièrement les ONG, (iii) associer les groupes bénéficiaires à la conception et à l'exécution des projets et (iv) améliorer les connaissances des gestionnaires en matière de gestion comptable et financière, et des règles de procédure pour les acquisitions et les décaissements. Ce programme a été conçu dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et les efforts du gouvernement de promouvoir la sécurité alimentaire des ménages et d'améliorer le bien-être des populations rurales pauvres du Grand-Nord du Cameroun. En outre, la grande innovation de la conception du programme résidait dans l'association d'une composante agricole comportant la production des semences et les aménagements hydro-agricoles dans les régions septentrionales aux avantages tirés des activités économiques d'autopromotion des femmes. La conception fondait sa réussite sur la promotion du monde rural à partir des associations villageoises (AV) et des Groupes d'initiative commune (GIC) basée sur la promotion de l'approche participative et le partenariat.

2. Pour chaque dimension de la conception et de l'état de préparation à la mise en œuvre du projet, présenter une brève évaluation (deux phrases au plus). Attribuer une note d'évaluation en utilisant l'échelle de notation figurant à l'appendice 1.

ASPECTS LIES A LA CONCEPTION ET A L'ETAT DE PREPARATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET		EVALUATION	Note de l'évaluation
REALISME	a) Du fait de sa complexité, le projet est soutenu par une analyse de la capacité du pays et de son engagement politique.	Plusieurs projets de développement rural ont été financés par la Banque ainsi que par d'autres bailleurs de fonds. Dans sa conception le programme a certes pris en compte les leçons tirées de la revue du portefeuille du Cameroun. Il s'avère toutefois que la mobilisation institutionnelle et organisationnelle du pays a été surestimée, compte tenu en particulier de la multiplicité des volets d'intervention et de l'étendue de la zone d'intervention du Programme.	3

EVALUATION DU RISQUE ET ATTENUATION	b) La conception du projet tient suffisamment compte des risques analysés.	La conception du projet a suffisamment tenu compte des risques analysés. En effet, les principaux risques exogènes sont liés aux conditions climatiques et à la variation des coûts internationaux des prix agricoles. Le premier risque est atténué par le choix de semences rustiques (semences certifiées) qui s'adaptent au climat soudano-sahélien de la zone du projet. Quant au second risque, son impact sera de moindre importance, car les productions agricoles appuyées par le programme concernent les cultures vivrières et sont, dans leur quasi-totalité, destinées au marché local. Par contre il sera indispensable de veiller à la vulgarisation effective des semences certifiées.	3	
UTILISATION DES SYSTEMES DU PAYS	c) Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou autres sont fondés sur des systèmes qu'utilisent déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires	Le système national de passation des marchés, peu performant, n'a pas été utilisé. Les règles et procédures de passation des marchés de la Banque ont été adoptées et appliquées. Toutefois lors de l'installation de la CEP, le personnel n'avait pas bénéficié d'une formation préalable relative aux règles et procédures BAD. Les premiers DAO élaborés étaient rejetés pour non conformité aux documents types BAD. Par ailleurs, la Commission Spéciale de Passation des Marchés a été mise en place avec retard. Tous ces facteurs, ont contribué largement au retard accusé dans le processus de passation des marchés.	2	
Pour les dimensions ci-après, attribuer des notes d'évaluation distinctes pour la performance de la Banque et la performance de l'emprunteur :			Note de l'évaluation	
			Banque	Emprunteur
CLARTE	d) Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sont clairement définies.	Les responsabilités, en ce qui concerne la mise en œuvre, n'ont pas toujours été clairement définies, du fait notamment de la multiplicité des partenaires du projet ; ainsi par exemple des 2 UPT construites et équipées et remises au MINPROFF, mais non encore fonctionnelles par l'indétermination du responsable chargé de leur connexion aux réseaux d'eau et d'électricité.	3	2
PREPARATION A LA PASSATION DES MARCHES	e) Les documents requis pour l'exécution (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation.	Au démarrage effectif du programme, tous les documents requis et conformes pour l'exécution des marchés n'étaient pas disponibles. Aussi, jusqu'en 2005, plusieurs DAO ont été repris et plusieurs marchés relancés par suite de rejet par la BAD pour non respect des procédures en matière de passation de marchés. Ainsi ce n'est qu'en 2006 que le montage du DAO à la Division Semences a démarré, occasionnant un retard de 4 ans par rapport à la mise en œuvre des activités du Programme.	2,5	2

PREPARATION AU SUIVI	f) Les indicateurs et le plan de suivi sont adoptés.	Les indicateurs de suivi des réalisations d'infrastructures étaient établis ; ce qui n'était pas le cas de ceux relatifs au revenu familial rural, dont l'appréciation découlait des valeurs des productions additionnelles des céréales et légumineuses ayant bénéficié des apports des semences améliorées en quantité significative.	1	1
DONNEES DE REFERENCE	h) La collecte des données de référence est achevée ou en cours.	Au démarrage, aucune situation de référence propre au projet n'avait été identifiée, ni établie. Suite à l'exécution du projet, une enquête commanditée en septembre 2009 a permis de faire un bilan des avantages procurés par celui-ci. Les données de références étaient constituées à partir des résultats de l'enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM2), élaborée en 2001, et donnant le niveau de pauvreté et des ménages au niveau de chaque région. Ces données méritaient d'être actualisées au démarrage du projet	1	1

F. MISE EN ŒUVRE

1. principales caractéristiques de l'exécution du projet : respect des calendriers, qualité des constructions et autres travaux, performance des consultants, efficacité de la supervision par la Banque et efficacité de la surveillance par l'emprunteur, respect des mesures de sauvegarde par la Banque et respect des mesures de sauvegarde par l'emprunteur.

Le PARFAR a été signé en novembre 2001 et mis en vigueur en mars 2002, soit 4 mois après sa date d'approbation. Le premier décaissement est intervenu en octobre 2003, soit près de 2 ans après la signature de l'accord de prêt. Prévu pour être exécuté sur une période de 5 ans, il a fait l'objet de deux prorogations. La relocalisation provisoire du siège de la Banque, les nombreuses conditions préalables à satisfaire pour le premier décaissement, la restructuration des ministères de tutelle et institutions partenaires, et la lourdeur des procédures administratives ont été les principaux facteurs de ces retards.

Les prestations opérées par la plupart des entreprises et fournisseurs ont connu d'importantes difficultés d'exécution (nombreux retards, malfaçons, ...). Plusieurs cas d'abandons de contrats ont été enregistrés allant jusqu'à la résiliation de contrats pour certaines entreprises et l'abandon de chantiers. Ainsi, le marché pour la fourniture des équipements et matériels de laboratoire a été résilié et l'achat de ces acquisitions se fera désormais sur fonds propres du Gouvernement. En outre le renchérissement des matériaux de construction durant la période de vie du projet a eu des effets négatifs sur la trésorerie de certaines entreprises. Au niveau des consultants, leurs prestations ont été exécutées conformément aux clauses contractuelles, même si les délais n'ont pas toujours été respectés; avec parfois des conséquences importantes sur le projet comme ce fut le cas de l'Assistance Technique (AT), dont l'arrivée tardive, 3 ans après le démarrage des activités du Programme, eut pour conséquence notamment la mauvaise élaboration des premiers DAO. La Banque, en dépit des difficultés au démarrage du projet, suite à sa relocalisation, a conduit une mission de lancement, mené une mission de revue à mi-parcours et effectué 14 missions de supervision. Quant à l'Emprunteur, il a créé des instances de pilotage du programme qui ont permis sa bonne exécution.

2. Rôle des autres partenaires (bailleurs de fonds, ONG, entreprises, etc.). Evaluation de l'efficacité des modalités de cofinancement et de la coordination des bailleurs de fonds, le cas échéant.

Le coût global du projet à son évaluation était de 17,40 millions d'UC, réparti à concurrence de 81% sur les ressources FAD et de 16% sur le budget propre du Gouvernement, les bénéficiaires assurant le reste du financement, soit 3 % du montant. Au terme du projet, l'exécution financière du prêt FAD est de 90,23 %. La contribution du Gouvernement est de 113,30 %.

3. Harmonisation. Indiquer si la Banque s'est explicitement employée à harmoniser les instruments, systèmes et/ou approches avec les autres partenaires. :

Il n'a pas eu d'harmonisation d'instruments car le programme a été financé avec le Gouvernement camerounais. Cependant, il existe au niveau du Cameroun un Comité Multi bailleurs (CMB) qui est le cadre propice à la coordination, à l'harmonisation et l'alignement de l'aide tels qu'énoncés dans la Déclaration de Paris. Le CMB réunit deux fois par mois les partenaires techniques et financiers impliqués dans la mise en œuvre et/ou l'élaboration du DSRP, le suivi de l'IPPTE, le suivi des programmes macroéconomiques, la gouvernance et la lutte contre la corruption. Le CMB est constitué de sous-groupes thématiques portant sur plusieurs secteurs tels que l'éducation, la santé, le développement rural, la gouvernance, les finances publiques, le secteur routier, la décentralisation, l'économie et le commerce, le genre, la gouvernance et l'anti-corruption, la forêt et l'environnement, le développement urbain, etc.

4. Pour chaque aspect de la mise en œuvre du projet, indiquer dans quelle mesure le projet a atteint les objectifs ci-après. Présenter une évaluation succincte (deux phrases au plus) et attribuer une note d'évaluation, en utilisant l'échelle de notation figurant à l'appendice 1.

ASPECTS LIES A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET		EVALUATION		Note de l'évaluation
RESPECT DU CALENDRIER	a) degré de respect de la date prévue de clôture. Si l'écart à droite est: inférieur à 12, notation 4	Ecart en mois entre la date prévue de clôture et la date effective de clôture ou la date de réalisation de 90,23% de décaissement	Retards au démarrage et pendant l'exécution en raison : (i) du temps mis pour la satisfaction des conditions préalables ; (ii) la restructuration des ministères liés au projet ; (iii) les retards de recrutement de l'assistance technique ; et faible capacité d'exécution de la CEP.	2
	entre 12.1 et 24, notation 3	30 mois		
PERFORMANCE DE LA BANQUE	b) Conformité de la Banque aux :			
	Mesures de protection environnementale	Le projet a été classé en catégorie environnementale 2. Une étude environnementale sur l'impact du projet a été réalisée. Les travaux pouvant avoir un impact réel sur l'environnement ont été i) soit réduits (la réhabilitation des pistes rurales a été revue à la baisse, passant de 240km à 59km dont 41 réalisés) ii) soit supprimés (aménagements de 210 ha de petits périmètres irrigués). Les autres infrastructures réalisées par le programme (magasins de stockage, parcs de vaccination...) ont un impact peu significatif sur l'environnement.		3
	Dispositions fiduciaires	En dépit de quelques retards constatés, les engagements financiers de la Banque ont été globalement respectés, tant en terme de paiements directs que de reconstitution du compte spécial logé à la caisse autonome d'amortissement.		3
	Accords conclus dans le cadre du projet	La Banque a pris les dispositions nécessaires pour permettre la signature des accords de prêt qui est intervenue en novembre 2001, soit 5 mois après son approbation. par le Conseil.		4
	c) La supervision de la Banque a été satisfaisante en termes de dosage des compétences et de praticabilité des	La Banque a mené 13 missions de supervision, ce qui représente une fréquence très importante. Néanmoins les premières missions ainsi que plus de la moitié d'entre elles étaient conduites par un seul expert et parfois pour plusieurs projets. Ceci est insuffisant au vu de la complexité du programme et de la durée moyenne de deux semaines		2

	solutions.	de ces missions. Les nombreux changements de Chargés de projet au siège, 6 au total, constituaient un handicap suivi du projet. La composition des équipes de supervision des projets reste à améliorer pour assurer les expertises requises	
	d) La surveillance de la gestion du projet par la Banque a été satisfaisant.	L'installation de son bureau de représentation régionale, CMFO, lui a permis de jouer un rôle important dans la résolution des problèmes grâce à l'appui qu'il apporte dans le traitement des dossiers et la supervision des activités du projet.	3
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	e) L'emprunteur s'est conformé aux:		
	Mesures de protection environnementale	Les cahiers des charges environnementales ont été préparés et sont mise en application conformément à la législation en vigueur dans le pays. Des campagnes de plantation d'arbres sont en cours dans les 3 régions septentrionales.	3
	Dispositions fiduciaires	L'emprunteur s'est acquitté de sa contrepartie au-delà des prévisions car ses décaissements ont été de 113 % par rapport aux prévisions du rapport d'évaluation. Tous les audits annuels ont été réalisés, à l'exception de l'exercice 2009 et de l'audit de clôture 2010 (en cours d'engagement).	4
	Accords conclus dans le cadre du projet	La mise en vigueur est intervenue 4 mois après la signature du prêt contre un maximum de 6 mois selon les règles de la Banque	3
	Satisfaction des conditions préalables au premier décaissement	La multiplicité des conditions du prêt dont certaines se sont avérées difficiles à réaliser dans les délais, a entraîné un retard de plus de 2ans sur les décaissements.	2
	f) L'Emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations formulées de la Banque dans le cadre de sa supervision du projet	La plupart des recommandations formulées par les missions de la Banque ont été exécutées entièrement par le projet mais, parfois, avec un certain retard par rapport aux dates butoirs convenues à cause de la multiplicité des partenaires du projet.	3
	g) L'Emprunteur a collecté et utilisé, pour les prises de décisions, les informations tirées du processus de suivi.	Les rapports trimestriels et annuels d'activités ont été transmis à la Banque de façon régulière. Il convient de noter l'absence d'un système de suivi-évaluation fonctionnel au sein le la cellule d'exécution du projet. La gestion financière et comptable initialement tenue avec le logiciel SAARI est désormais assurée par le logiciel TOMPRO acquis par le projet et mis en place en 2006.	1,5

G. ACHEVEMENT

1. Le PAR a-t-il été fourni à temps, conformément à la Politique de la Banque?			
Date de réalisation de 98% de décaissement (ou date de clôture, si applicable)	Date PAR été envoyé à pcr@afdb.org	Ecart en mois	NOTE DE L'EVALUATION (généralisé automatiquement) Si l'écart est égale ou inférieur à 6 mois, la note est de 4. Si l'écart est supérieur à 6 mois, la note est de 1.
Jusqu'à la date d'achèvement uniquement 90,23% décaissés sur le prêt. Le RAP établi par la CEP remis à la mission		1	4
Description brève du processus d'établissement du RAP.			
<p>La mission d'achèvement, composée de deux Consultants, un Ingénieur Agronome, Chef de Mission et un Agroéconomiste, a débuté sa prestation par une prise de contact avec le Chargé du projet au siège de la BAD à Tunis le 5 juillet 2010. Elle a séjourné par la suite au Cameroun du 8 au 22 juillet 2010. A Yaoundé, la mission a eu des échanges avec les représentants du MINEPAT, du MINADER et du Bureau régional de la Banque (CMFO). A Garoua, elle a tenu plusieurs séances de travail avec la CEP et a été reçue en audience par le Gouverneur de la région du Nord, président du comité de pilotage du programme. Elle a aussi rencontré les partenaires du projet et effectué des visites de terrain, pour voir les réalisations et discuter avec les bénéficiaires et acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Programme (décideurs politiques, services techniques, ONG). Au terme de son séjour, une réunion de restitution a été organisée le 18 juillet 2010 au siège du Programme à Garoua. Une réunion de synthèse s'est déroulée à Yaoundé le 22 juillet, à la Direction de l'Intégration Régionale (DIR) du MINEPAT, avec la participation de tous les partenaires impliqués dans le projet. Celle-ci a été présidée par Madame le Directeur de l'Intégration Régionale qu'assistait le représentant de la Direction des Etudes des Projets et de la Coopération du MINADER.</p>			

H. LECONS TIREES DE L'EVALUATION

Principales leçons que la Banque et l'emprunteur peuvent éventuellement tirer des rendements du projet.
<p>Les retards observés dans le calendrier d'exécution de ce projet résulteraient de la conjonction de plusieurs facteurs qui devront servir de leçons pour les futures opérations à financer par la Banque au Cameroun : (i) l'amélioration de la composition des expertises requises pour les missions de supervision des projets de la Banque, (ii) la faible qualité des études au départ de la réhabilitation des pistes rurales et des petits périmètres irrigués ; (iii) la non résolution préalable des problèmes fonciers liés aux infrastructures communautaires et aux aménagements hydro-agricoles ; (iv) la lenteur dans l'élaboration et la mise en œuvre de la loi et des textes réglementaires de la filière semencière, des conventions avec les services techniques et dans la passation et la gestion des marchés par la Cellule d'Exécution du Programme ; (v) les lenteurs liées à l'approche participative dans l'identification et la validation des plans de développement locaux (PDL); (vi) la perte des ressources induites par la dépréciation de l'Unité de Compte par rapport au FCFA ; (vii) les changements fréquents du personnel cadre de la coordination du Programme et des Chargés de projet au niveau de la Banque, et la multiplicité des conditions préalables au premier décaissement sur le prêt (11 conditions préalables au total) dont certaines se sont avérées difficiles à réaliser dans les délais ; et faible capacité des entreprises locales à exécuter les prestations dans les délais et qualités requis (plusieurs abandons de chantiers et résiliation de marchés).</p>

I. RESUME DES NOTES OBTENUES PAR LE PROJET

Toutes les notes de l'évaluation sont automatiquement calculées par l'ordinateur à partir de la section pertinente du RAP

CRITERES	SOUS-CRITERES	Note de l'évaluation
RENDEMENT DU PROJET	Réalisation des résultats	3
	Réalisation des rendements	3
	Respect du calendrier	1
	NOTE GENERALE DES RENDEMENTS DU PROJET	2,33
PERFORMANCE DE LA BANQUE	Conception et état de préparation	
	Les objectifs du projet sont pertinents pour les priorités de développement du pays	3
	Les objectifs du projet sont réalisables au regard des contributions au projet et du calendrier prévisionnel	2
	Les objectifs du projet sont conformes à la stratégie nationale ou régionale de la Banque	4
	Les objectifs du projet sont conformes aux priorités générales de la Banque	4
	Le cadre logique prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du projet.	2
	Les objectifs et les rendements, ainsi qu'ils sont présentés dans le cadre logique, sont mesurables et quantifiables	3
	Le cadre logique présente les risques et les hypothèses clés	2
	La capacité et l'engagement politique du pays sont à la hauteur de la complexité du projet	3
	La conception du projet contient une analyse satisfaisante des risques	2
	Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou autres processus sont fondés sur les systèmes qu'utilisent déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires.	2
	Les responsabilités en ce qui concerne l'exécution du projet sont clairement définies	3
	Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation	3
	Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont adoptés	2
	La collecte des données de référence est achevée ou en cours	1,5
	NOTE PARTIELLE DE LA CONCEPTION ET DE L'ETAT DE PREPARATION DU PROJET	2,43
	Supervision:	
	Conformité de la Banque aux:	
	Mesures de protection environnementale	3
	Dispositions fiduciaires	4
	Accords conclus dans le cadre du projet	4
	La qualité de la supervision de la Banque a été satisfaisante en termes de dosage des compétences et de praticabilité des solutions	2
	La surveillance de la gestion du projet par la Banque a été satisfaisante	3
Le PAR a été fourni à temps	4	
NOTE PARTIELLE DE LA SUPERVISION	3,33	
NOTE GENERALE DE LA PERFORMANCE DE LA BANQUE	2,65	

PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	Conception et état de préparation	
	Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sont clairement définies	2
	Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation	3
	Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont approuvés; la collecte des données de base est achevée ou en cours	2
	NOTE DE LA CONCEPTION DU PROJET ET DE SON ETAT DE PREPARATION	2,33
	Mise en œuvre	
	L'emprunteur s'est conformé aux:	
	Mesures de protection environnementale	3
	Dispositions fiduciaires	4
	Accords conclus dans le cadre du projet	2
	L'emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations formulées par la Banque dans le cadre de sa supervision du projet	3
	L'emprunteur fonde ses décisions sur les informations tirées du suivi	2
	NOTE PARTIELLE DE LA MISE EN ŒUVRE	2,80
	NOTE GENERALE DE LA PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	2,56

J. TRAITEMENT

ETAPE	SIGNATURE ET OBSERVATIONS	DATE
Vérifié par le Chef de Division du Secteur	Joséphine N. MWANGI Manager, OSAN.3	
Vérifié par le Directeur Régional	J. M. GHARBI Directeur, ORCE	
Approuvé par le Directeur Sectoriel	Aly ABOU-SABAA Directeur, OSAN	

APPENDICE

Echelle de notation et correspondances

NOTE	EXPLICATION
4	Très satisfaisant Réalisation parfaite, aucune faille
3	Satisfaisant La majorité des objectifs sont atteints en dépit de quelques lacunes
2	Moyen Projet partiellement abouti. Presque autant de résultats que de lacunes
1	Médiocre Très peu de réalisations et de graves lacunes
NA	Sans objet

N.B.: Les formules sont arrondies à la décimale supérieure ou inférieure. Pour les calculs, seuls des nombres entiers sont retenus.

PROGRAMME D'AMELIORATION DU REVENU FAMILIAL RURAL (PARFAR) RAPPORT D'ACHEVEMENT DU PROJET (RAP)

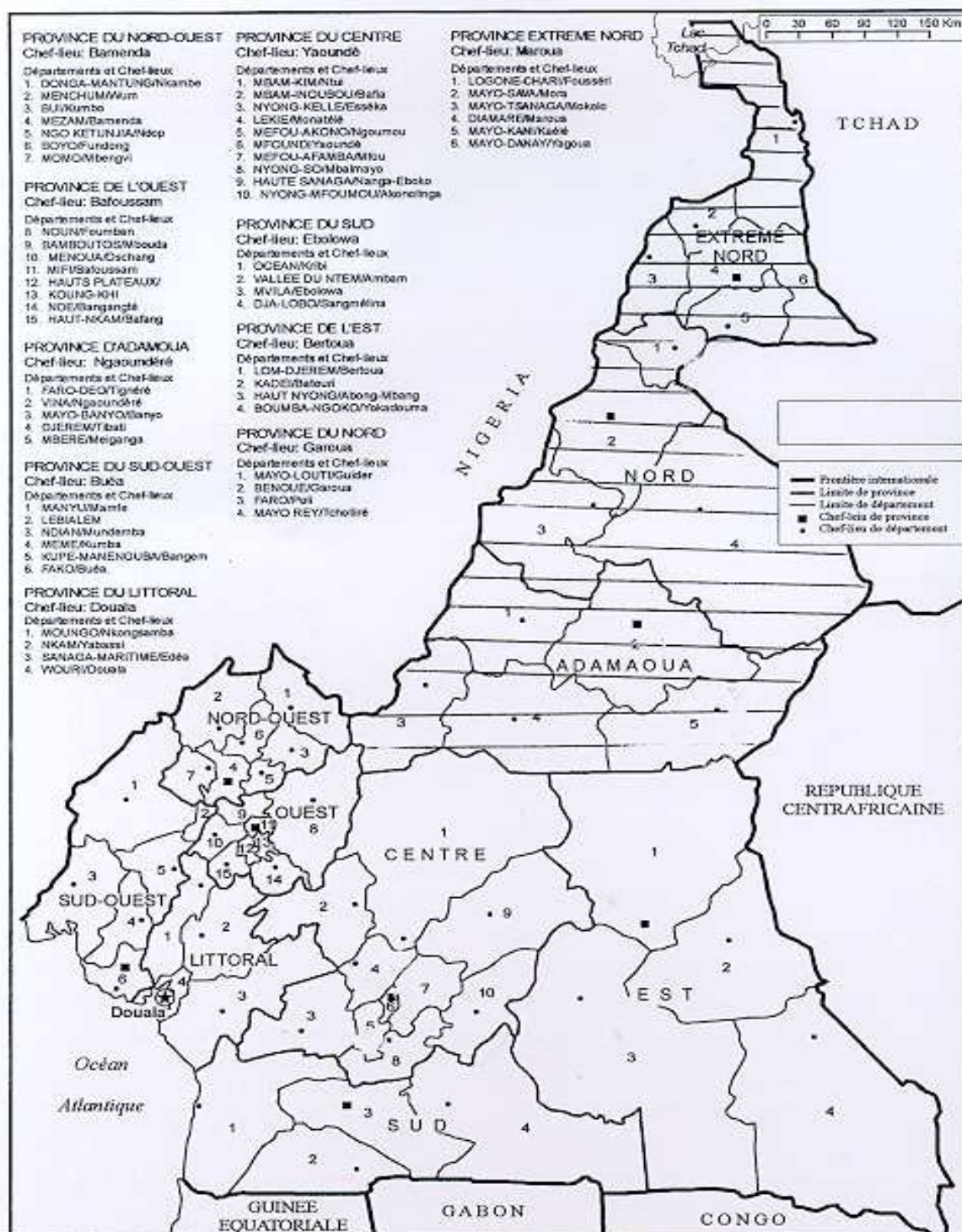
LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 : Carte de la zone du projet
- Annexe 2 : Coûts du projet et financements
- Annexe 3 : Contributions de la Banque
- Annexe 4 : Liste des marchés signés
- Annexe 5 : Liste des principaux documents consultés
- Annexe 6 : Etat des réalisations des composantes et performances du projet

Annexe 1 : Carte de la zone du projet

**PROGRAMME D'AMELIORATION DU REVENU FAMILIAL RURAL
DANS LES PROVINCES SEPTENTRIONALES**

ANNEXE 1 : CARTE DU CAMEROUN



Cette carte a été établie par les services du groupe de la Banque Africaine de Développement à l'usage des lecteurs du rapport auquel elle est jointe. Les dénominations utilisées et les frontières figurant sur cette carte n'impliquent de la part du Groupe de la BAD et de ses membres aucun jugement concernant le statut légal d'un territoire ni aucune approbation ou acceptation de ces frontières

Annexe 2 : Coûts du projet et financements/BAD (en millions d'UC)

A. Par catégorie du prêt FAD (20/07/10) (en millions d'UC)

N°	Catégories	Prévisions à l'évaluation(1)	LBS révisée mi-parcours (2)	Décaissements (3)	Performance	
					% (3/1)	% (3/2)
1	Travaux	5,11	5,94	6,03	118,00	101,51
2	Matériel et équipement	1,03	1,22	1,12	108,73	91,80
3	Services	2,77	2,37	2,37	85,56	100
4	Crédit	1,25	1,15	0,31	24,80	26,96
5	Fonctionnement	0,82	1,01	1,01	123,17	100
6	Indemnités	1,21	1,95	1,79	147,93	61,02
7	Non alloué	1,81	0,36			
Total		14,00	14,00	12,63		

Sources : 1) FAD

2) RAP du PARFAR par la CEP

B. Par sources de financement (en millions d'UC) 20/07/2010

N°	Sources	A l'évaluation (1)	A la revue à mi-parcours (2)	Réalizations (3)	Performance	
					% (3/1)	% (3/2)
1	FAD	14,00	14,00	12,633	90,23	90,23
2	Gouvernement	2,87	2,87	3,250	113,30	113,30
3	Bénéficiaires	0,53	0,53	0,0062	1,17	1,17
Total		17,40	17,40	15,889	91,32	91,32

Sources : 1) FAD

2) RAP du PARFAR par la CEP

A. Financement FAD par année (en millions d'UC) 20/07/2010

ANNEE	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	TOTAL
PREVISION	1 010,00	3 250,00	6 640,00	2 250,00	850,00					14 000,00
REALISATION	00	150, 783	947,196	562,265	2 336, 219	2 535, 515	2 078,231	2 679,134	814,567	12633,57
CUMUL	00	150,783	1097,979	1660,244	3996,463	6531,979	9139, 886	11819,010	12633,57 7	
TAUX		1,08%	7,84%	11,86%	28,56%	46,66%	61,50%	84,42%	90,23	90,23 %

Sources : 1) FAD

2) RAP du PARFAR par la CEP

Annexe 3 : Taux de rentabilité économique estimé

Année	Invest. Renouvel.	Production	Charges	Cash-flow	Cash-flow avec(1)	Cash-flow avec(2)	Cash-flow
					+ 10% coûts invest	-10% de product.	avec (1)+(2)
An1	1203642000	0	0	- 1203642000	-1324006200	-1203642000	- 1324006200
An2	1560169920	643161000	2278790500	- 3195799420	-3351816412	-3260115520	- 3416132512
An3	2368549000	2032707600	3467702000	- 3803543400	-4040398300	-4006814160	- 4243669060
An4	1972014000	3349180925	4490557750	- 3113390825	-3310592225	-3448308918	- 3645510318
An5	1862268000	4919103675	5428883250	- 2372047575	-2558274375	-2863957943	- 3050184743
An6	607775000	7648897500	6192325000	848797500	788020000	83907750	23130250
An7	400000000	29994650000	24533000000	5061650000	5021650000	2062185000	2022185000
An8	400000000	29994650000	24533000000	5061650000	5021650000	2062185000	2022185000
An9	400000000	29994650000	24533000000	5061650000	5021650000	2062185000	2022185000
An10	400000000	29994650000	24533000000	5061650000	5021650000	2062185000	2022185000
An11	400000000	29994650000	24533000000	5061650000	5021650000	2062185000	2022185000
An12	400000000	29994650000	24533000000	5061650000	5021650000	2062185000	2022185000
An13	400000000	29994650000	24533000000	5061650000	5021650000	2062185000	2022185000
An14	400000000	29994650000	24533000000	5061650000	5021650000	2062185000	2022185000
An15	400000000	29994650000	24533000000	5061650000	5021650000	2062185000	2022185000
An16	400000000	29994650000	24533000000	5061650000	5021650000	2062185000	2022185000
An17	400000000	29994650000	24533000000	5061650000	5021650000	2062185000	2022185000

An18	400000000	29994650000	24533000000	5061650000	5021650000	2062185000	2022185000
An19	400000000	29994650000	24533000000	5061650000	5021650000	2062185000	2022185000
An20	400000000	29994650000	24533000000	5061650000	5021650000	2062185000	2022185000
TRE				20,43%	19,30%	7,15%	6,21%

Annexe 4 :Contribution de la Banque (Mission d'appui de la Banque)

N°	Nature des missions	Dates	Nbre de personnes	Composition	Nbre de jours
1	Evaluation	09/02 au 02/03/2001	04	1 Agronome principal 1 Agro-économiste 1 Ingénieur de Génie rural 1 Experte en Genre	22
2	Lancement du projet	05/03 au 16/03/2002	02	1 Agro-économiste 1 Agro-économiste/Chargé des décaissements	11
3	Supervision	12 /05 au 23/05/2003	01	1 Agronome principal	11
4	Supervision	22/11 au 06/12/2003	01	1 Agronome principal	15
5	Supervision	07/06 au 71/06/2004	01	1 Agronome principal	14
6	Audit interne de la BAD	18/10 au 29/10/2004	02	1 Auditeur interne 1 Expert comptable, consultant	11
7	Supervision	27/10 au 11/12/2004	01	Agronome principal	15
8	Supervision	18/06 au 02/07/2005	01	Agronome principal	14
9	Supervision	23/06 au 07/07/2007	02	1 Economiste agricole 1 Ingénieur de Génie rural	
10	Supervision financière	14/09 au 12/10/2006	01	1 Analyste financier	28
11	Revue à mi-parcours	12/05 au 26 /05/2007	04	1 Expert forestier 1 Economiste agricole 1 Expert en GR 1 Analyste financier	14
12	Supervision	15/01 au 29/01/2008	01	1 Ingénieur GR	14
13	Supervision	02/10 au 06/10/2008	02	1 Chargé de Programme pays 1 Spécialiste développement social	04
14	Supervision	27/03/ au 03/04/2009	03	1 Agro-économiste 1 Analyste financier 1 Chargé de Programme pays	07
15	Supervision	19/09 au 08/10/2009	04	1 Analyste financier 1 Agro économiste CMFO 1 Assistant décaissements 1 Chef de Division OSAN.3	20
16	Supervision	22/03 au 3/04/2010	03	1 Agro-économiste CMFO 1 Assistant décaissements 1 Chargé de Programme pays	14
17	Achèvement	08/07 au 22/07/2010	02	1 Ingénieur agronome 1 Agro-économiste	15

Annexe 5 : Liste des marchés conclus

Année	N°	Nature du marché	Date d'attribution	Montant du marché (MGA)	% BAD (HT)	Entreprise	Mode de passation
BIENS							
2004	1	Acquisition de 16 Véhicules 4 x4	Février 2004	176 898 024	100%	IAPSO	Procédures IAPSO
2004	2	Acquisition 40 Motocyclettes	Février 2004	46 511 183	100%	IAPSO	Procédures IAPSO
2008	3	Acquisition de 30 motocyclettes	17 juillet 2008	71 836 000	100%	CAMI TOYOTA	AON
2008	4	Acquisition de 255 bicyclettes	17 juillet 2008	21 238 950	100%	MANU CYCLE	AON
2006	5	Fourniture des matériels et mobiliers de bureau	12 avril 2006	8 400 000	100%	SOCACAM SARL	AON
2006	6	Fourniture des matériels et mobiliers de bureau	12 avril 2006	21 150 000	100%	FOKOU CONFORT SARL	AON
2006	7	Fourniture des matériels et mobiliers de bureau	12 avril 2006	7 425 000	100%	UCOCAM SARL	AON
2006	8	Fourniture des matériels Informatiques	08 juin 2006	23 790 000	100%	ETS NDJOU DJI	AON
2006	9	Fourniture des matériels Informatiques	02 juin 2006	12 880 000	100%	ETS DANN ET FILS	AON
2006	10	Fourniture des matériels Informatiques	31 mai 2006	13 177 600	100%	Ets SIMO CHARLOTTE	AON
2006	11	Fourniture des matériels Informatiques	31 mai 2006	12 612 000	100%	AL KIBA	AON
2006	12	Fourniture des matériels Informatiques	31 mai 2006	19 682 602	100%	KESA CAM	AON
2006	13	Fourniture des matériels Informatiques	14 juillet 2006	25 852 000	100%	REPRO SERVICE	AON
2006	14	Equipements des CPF	03 octobre 2006	31 500 000	100%	ETS KRASSIVI	AON
2006	15	Equipements des CPF	18 octobre 2006	22 950 000	100%	SAMARY et Cie	AON
2007	16	Equipements des CPF	08 janvier 2007	30 347 400	100%	GM	AON
2006	17	Equipements des CPF	20 novembre 2006	18 686 000	100%	SANTE 2000 PLUS	AON
2008	18	Fourniture équipements salle de conférences	23 mars 2008	16 100 000	100%	MONROE	AON
2008	19	Fourniture matériels d'observation et de mesure	20 mars 2008	45 412 000	100%	MONROE	AON

2008	20	Fourniture des équipements des Laboratoires de semences	29 décembre 2008	75 601 973	100%	MEDICOLAB	AON
2008	21	Fourniture équipements des UPT		62 339 525	100%	SERMI SARL	AON
S/TOTAL BIENS				764390257			
% / au montant total des marchés				12,19			
Nombre de marchés de Biens				21			
% / nombre total de marchés				24,14			
TRAVAUX							
Année d'engagement	N°	Nature du marché	Date d'attribution	Montant du marché (MGA)	% BAD	Entreprise	Mode de passation
2006	1	Construction de 03 parcs de vaccination ADAMAOUA	01mars 2006	11 598 767	100%	ETS SODEA & CIE	AON
2007	2	Construction de 06 parcs de vaccination dans l'Extrême Nord	11 novembre 2007	19 999 155	100%	SERPHY TP	AON
2006	3	Construction de 08 Centre de Promotion de la Femme (CPF) Adamaoua	02 avril 2006	646 350 821	100%	SYFA GLOBAL	AON
2006	4	Construction de 02 Centre de Promotion de la Femme (CPF) EXTREME NORD	24 février 2006	139 848200	100%	SOCIETE AMANA	AON
2006	5	Construction de 02 Centre de Promotion de la Femme (CPF) EXTREME NORD	27 février 2006	161 567 855	100%	SYFA GLOBAL	AON
2006	6	Construction de 100 points d'eau équipées et 01 source aménagée née ADAMAOUA	25 avril 2006 :	570 288 770	90%	CGC CAM	AOIN
2006	7	Construction de 50 points d'eau et 01 source aménagée Nord	08 mai 2006	304 601 000		BRECG	AOIIN
2006	8	Construction de 27 magasins de stockage de produits agricoles (AD NORD EN)	16 mars 2006	100 206 225		ECACIPS & TP	AON
2006	9	Construction de 22 magasins de stockage de produits agricoles NORD	15 MARS 2006	87 777 810		SOCIETE OUMAROU ET FILS	AON
2006	10	Construction de 23 magasins de stockage de produits agricoles EN & NO	01 mars 2006	94 852 913		CERET	AON
2006	11	Construction de 07	21 MARS	29 625 750		PYRAMIDE	AON

		magasins de stockage de produits agricoles EN	2006			SYGMA	
2006	12	Construction de 06 magasins de stockage de produits agricoles EN	20 MARS 2006	23 576 400		ENTREPRISE EMT	AON
2006	13	Construction de 20 latrines améliorées à double fosses AD	08 MARS 2006	21 248 814	100%	SOCIETE CATRACOB	AON
2006	14	Construction de 10 latrines améliorées à double fosses AD	01 mars 2006	11 990 306	100%	ETS SODEA & CIE	AON
2006	15	Construction de 10 latrines améliorées à double fosses AD	20 juin 2006	11 104 485	100%	ETS MOSDIF	AON
2006	16	Construction de 22 latrines améliorées à double fosses AD	01 mars 2006	19 271 234	100%	CERET	AON
2006	17	Construction de 35 latrines améliorées à double fosses EN	28 mars 2006	29 279 742	100%	ENTREPRISE OUMAROU HAMADOU	AON
2006	18	Construction de 09 latrines améliorées à double fosses	10 mars 2006	9 976 992	100%	SOCIETE NASMO SARL	AON
2006	19	Construction de 16 latrines améliorées à double fosses NORD	15 mars 2006	15 462 373	100%	SOCIETE OUMAROU ET FILS	AON
2006	20	Construction de 10 latrines améliorées à double fosses AD	20 juin 2006	10 610 858	100%	SOCIETE OUMAROU ET FILS	AON
2006	21	Construction de 22 latrines améliorées à double fosses NORD	09 août 2006	21 276 902	100%	LE WOLARBE	AON
2008	22	Construction de 06 latrines améliorées à double fosses EXT NORD	09 avril 2008	5 401 702	100%	MONROE	AON
2006	23	Réfection bâtiments Antenne ADAMAOUA et Siege	20 février 2006	25 695 468	100%	EGECT	AON
2006	24	Réfection bâtiments Antenne NORD	01 mars 2006	16 426 075	100%	EGTPB	AON
2006	25	Réfection bâtiments Antenne EXT NORD	24 février 2006	14 850 935	100%	SOCIETE AMANA	AON
2006	26	Construction du bâtiment R+1 siège PARFAR	08 mars 2006	101 611 074	100%	SYFA GLOBAL	AON
2006	27	Construction de 08 points de vente produits agricoles équipés	21 mars 2006	102 460 520	100%	CREBAT	AON

2006	28	Construction de 03 points de vente produits agricoles équipés EN	15 mars 2006	38 104 220	100%	MOUMOUNE TAIMOU	AON
2006	29	Construction de 04 points de vente produits agricoles équipés EN	27 mars 2006	53 107 373	100%	SERPHY T. P	AON
2006	30	Construction de 05 points de vente produits agricoles équipés EN	21 mars 2006	63 676 115	100%	SOTRANO	AON
2007	31	Construction de 04 points de vente produits agricoles équipés ADAMAOUA	14 juin 2007	54 980 384	100%	SODEA	AON
2008	32	Construction de 01 point de vente produits agricoles équipés ADAMAOUA	21 avril 2008	11 034 130	100%	ANTENEF	AON
2006	33	Construction d'une UPT à Ngaoundéré	17 décembre 2006	14 382 131	100%	CERET	AON
2006	34	Construction d'une UPT à GAROUA	17 aout 2006	13 580 000	100%	LE WOLARBE	AON
2006	35	Construction d'une UPT à MAROUA	29 août 2006	14 145 782	100%	MEUDJE M JONAS	AON
2006	36	Construction Halte Garderie		8 434 274	100%	CERET	AON
2006	37	Construction marché à bétail Ngaoundéré		8 517 686	100%	SERPHY TP	AON
2006	38	Construction de 04 magasins des fermes	17 juillet 2006	17 577 402	100%	CERET	AON
2007	39	Réhabilitation Centre d'alevinage de Ngaoundéré	13 aout 2007	10 046 315	100%	SARTECH	AON
2009	40	Réhabilitation Verger KISMATARI	07 août 2009	65 799 538	100%	GEYSER	AON
2009	41	Réhabilitation verger KISMATARI	07 août 2009	75 476 497	100%	ETS BOUBAKARI OUMAROU BIRI	AON
2007	42	Aménagement 07 micro retenues d'eau pastorale	30 novembre 2007	70 013 000	100%	ANNADJIMA	AON
2007	43	Aménagement et réhabilitation 03 sources natronnées		23 155 838	100%	MOSDIF	AON
2006	44	Construction de 25 points d'eau équipés	09 octobre 2006	162 485 000	100%	CGC CAM	AOIN
2008	45	Construction de 25 points d'eau	10 novembre 2008	73 252 500	100%	GEOFOR	AON

2008	46	Construction de 25 points d'eau		99 675 000	100%	HYDROTECH SARL	AON
2009	47	Construction de 05 marchés bétail MAYO LOUTI	06 mars 2009	74 713 850	100%	ETS BACHIROU YAYA	AON
2009	48	Construction de 03 marchés bétail MAYO TSANAGA	06 mars 2009	49 080 000	100%	ETS OUMAROU TCHIDEME	AON
2009	49	Construction de 03 marchés bétail MAYO DANAY	06 mars 2009	49 080 000	100%	ETS KOSMA BADAI	AON
2009	50	Construction de 03 marchés bétail MAYO REY	06 mars 2009	43 423 902	100%	MOBA SARL	AON
2009	51	Construction de 06 marchés bétail MAYO KANI, DIAMARE	06 mars 2009	99 570 000	100%	Ets MOUSSA OUMAROU	AON
2009	52	Réhabilitation 59 km de pistes rurales ADAMAOUA	26 février 2009	261 487 200	100%	ANADJIMA	AON
2009	53	Aménagement interne des Labos	29 juin 2009	37 328 168	100%	REPRO SERVICE	AON
S/TOTAL TRAVAUX				4099096451			
% / au montant total des marchés				65,36			
Nombre de marchés des travaux				53			
% / nombre total de marchés				60,92			
SERVICES							
ETUDES ET AT							
Année	N°	Nature du marché	Date d'attribution	Montant du marché (MGA)	Part de la banque	Entreprise	Mode de passation
2003	1	Audit Externe des comptes	Sept 2005	38 310 000	100%	CAEAC Liste Res	
2005	2	ELABORATION Manuel de Procédures	Sept 2005	8 550 000	100%	CABINET OKAKKA AHANDA & ASSOCIES L R	
2007	3	Audit externe des comptes 2006	04 juin 2007	8 560 000	100%	CABINET LEAS & CONSULTANTS	ACIR
2007	4	Audit d'impacts et suivi environnemental	10 juillet 2007	14 525 000	100%	BUREAU B IM	Liste Restreinte
2007	5	Etudes techniques des travaux de réhabilitation de 240 km de pistes rurales	10 juillet 2007	47 163 000	100%	SADEG	Liste Restreinte
2006	6	ASSISTANCE TECHNIQUE	26 janvier 2006	598 232 844	100%	SOFRECO	Liste Restreinte

2008	7	Audit externe des comptes 2007 . 2008	07 juillet 2008	31 750 000	100%	MAC FIDUCIAIRE	ACIR
2008	8	Audit technique de performances	09 octobre 2008	25 037 500	100%	SOFT BUSINESS MANAGEMENT GROUP	Liste Restreinte
2009	9	Elaboration plan de pérennisation fonds de crédit	03 août 2009	15 607 056	100%	THIERRY MAHIEUX	L R
2009	10	Contrôle et surveillance travaux 59 km de pistes rurales NO	26 février 2010	69 964 000	100%	INTEGG	L R
FORMATION							
2006	11	Formation des partenaires	08 avril 2006	19 095 000	100%	ONG SAILD	Liste Restreinte
2006	12	Structuration, Animation Sensibilisation des populations	08 avril 2006	212 254 000	100%	SAID	Liste Restreinte
2006	13	Structuration, Animation Sensibilisation des populations		319 285 600	100%	CEFAAD	Liste Restreinte
S/TOTAL SERVICES CONSULTANTS				1408334000			
% / au montant total des marchés				22,45			
Nombre de marchés de Services				13			
% / nombre total de marchés				14,94			
TOTAL GENERAL				6271820708			

Annexe 6 : Liste des principaux documents consultés

N°	Intitulé	Date	Auteur
Rapports du projet			
1	Rapport d'évaluation / Programme d'amélioration du revenu familial rural dans les provinces septentrionales (PARFAR) République du Cameroun	Avril 2001	BAD
2	Accord de prêt PARFAR	Mai 2001	BAD, Gouvernement
3	Rapports trimestriels, semestriels et annuels du projet	2003-2009	PARFAR
4	Aides mémoires des missions supervision de la Banque	2002 à 2010	MINADER et chargés des projets
5	Rapport de revue à mi-parcours	Juin 2007	MINADER et chargés des projets
6	Effets et impacts des réalisations du PARFAR sur les populations des régions septentrionales	Décembre 2009	CEP
	Rapport du forum sur la pérennisation du volet semencier du PARFAR	Novembre 2009	CEP
7	Projet de Rapport d'achèvement de la CEP du PARFAR	Juillet 2010	CEP
	Document de stratégie par pays (DSP) Cameroun 2010-2014	Octobre 2009	BAD
	Cameroun: Rapport de revue de portefeuille	Juin 2009	BAD
Rapports contractuels avec le projet			
8	Rapports d'audit des comptes du PARFAR	2004, 2005, 2006, 2007, 2008	CAEAC
9	Rapports d'assistance technique (3 : Fév. 2006-Janv.2007 ; Fév.-Avr .2007 ; Juin – Nov.2007))	2007	SOFRECO
10	Etude sur l'Audit Technique des performances du PARFAR	Janvier 2009	cabinet SBMCG
11	Etude d'impact et du suivi environnemental relatifs aux différentes constructions des infrastructures communautaires du PARFAR	Septembre 2007	BIM
Rapports des partenaires			
12	Convention de partenariat IRAD/PARFAR	Février 2004	
13	Convention de partenariat Fédération des producteurs d'oignons (FEPRODEX) / PARFAR	Février 2004	
14	Contrat de prêt entre le PARFAR et Crédit du Sahel	Novembre /2007	
15	Contrat de prêt entre PARFAR et la MC2 de Ngaoundéré	Novembre 2007	
16	Contrat de prêt entre le PARFAR et la MC2 de Ngaoundal	Novembre 2007	
17	Contrat de prêt entre le PARFAR et la MC2 de Mokolo	Février 2009	
18	Contrat de prêt entre le PARFAR et la MC2 de Banyo	Novembre 2007	

19	Rapport annuel d'activités de la campagne agricole 2009 dans la région du Nord	Janvier 2010	MINADER – Délégation Régionale du Nord
Autres			
20	Evolution de la pauvreté au Cameroun entre 1996 et 2001- Enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM I & II)	Décembre 2002	Institut National de la Statique
21	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)	Août 2009	Gouvernement
	Fonds septentrional des concours financiers/ Mission de formulation – Rapport principal	Septembre 2009	Gouvernement

Annexe 7 : Etat de réalisation des composantes et performances du projet

I. REALISATION DES COMPOSANTES

1.1 Composante A : Production des semences. Cette composante vise à mettre à la disposition des producteurs des semences améliorées et certifiées de céréales (maïs, sorgho, mil, riz), de légumineuses (arachide et niébé) et d'oignon. Pour les céréales, les variétés composites qui sont moins exigeantes en matière d'intensification et moins coûteuses seront privilégiées. A cet effet, le Programme contribuera à mettre en œuvre pour les régions septentrionales, une filière semencière conforme à la politique de l'Etat. Les activités menées s'articulent autour de quatre volets principaux ci-après :

i) Volet amélioration de la qualité des semences. Le PARFAR a réalisé diverses activités de renforcement des capacités institutionnelles, notamment la rénovation et l'acquisition d'équipements divers pour le Service national de contrôle et certification des semences et plants (SNCC), la formation des cadres des Antennes et des encadreurs des opérateurs semenciers sur les techniques de contrôle des semences des cultures vivrières (matériels et équipements des fermes semencières et des 4 laboratoires). Ainsi un personnel chargé du contrôle de la qualité des semences constitué de 8 contrôleurs, 1 inspecteur de semences et 3 laborantins a été doté de moyens de déplacement, d'équipements et matériel bureautique (8 motocycles, 4 véhicules Pick-up, 4 unités informatiques, 1 télécopieur, 1 photocopieur) et formé aux techniques de contrôle des semences en champs et au laboratoire. Le MINADER a recruté 30 encadreurs semenciers pour le compte du PARFAR pour remédier au problème posé pour l'encadrement des opérateurs semenciers (utilisateurs, producteurs et distributeurs de semences certifiées) par l'arrêt des financements du PNVRA, chargé de la vulgarisation. En matière de certification, la mission note que 4 laboratoires dont le laboratoire national de semences à Yaoundé ont été construits et les 3 laboratoires régionaux de Maroua, Garoua et Ngaoundéré ont été réhabilités mais non encore équipés. En effet, le marché de fourniture des équipements de laboratoire attribué en janvier 2009 à MEDICOLAB pour un délai d'exécution de deux mois n'a pas été honoré. Cette situation annihilerait la capacité du pays de disposer d'une filière semencière conforme à la politique de l'Etat dans les régions septentrionales. Le marché a été résilié. Dans ce contexte, l'Emprunteur est invité à prendre les dispositions financières nécessaires pour acquérir les équipements de laboratoire sur ses fonds propres et procéder à leur installation dans les meilleurs délais.

ii) Volet sécurisation de semences de pré-base et de plants fruitiers : Cette activité conditionne la réussite de tout le processus de multiplication des semences qui est une fonction stratégique de production. Dans ce cadre, le programme a signé en 2004 une convention de Partenariat avec l'IRAD, dans le cadre duquel, cette institution a mis à la disposition des multiplicateurs 5,451 tonnes de semences de pré-base sur 2 tonnes prévues (soit 272,55%) et 27.924 plants fruitiers greffés au verger de Kismatari et ses deux relais Meskine et Yagoua, soit 4654 plants /an et 116% des prévisions. Elle a en outre formé 173 pépiniéristes sélectionnés dans divers aspects de production des plants greffés. Malgré ces résultats, il a été noté des insuffisances dans la mise en œuvre de la convention signée avec l'IRAD ; ce qui a conduit à sa révision en août 2008. Le contrat relatif à la réhabilitation du verger de Kismatari a été résilié pour défaillance de l'entreprise GEYSER SA et réattribué à l'entreprise Oumarou Biri SA. Ce marché a été réalisé et réceptionné. Le financement mis par le programme à la disposition de l'IRAD s'élève à 128,133 millions de FCFA soit 80,86% des prévisions (158.459.000 FCFA).

iii) Volet production, commercialisation des semences sélectionnées, certifiées et constitution d'un stock de sécurité. Le programme a financé la construction de la totalité des magasins de stockage de semences sur les fermes MINADER. Quant aux divers matériels des fermes leur acquisition a été retardée du fait que l'appel d'offres a été déclaré infructueux à 2 reprises. Le changement du mode de leur acquisition a été approuvé par la Banque. Le marché relancé dont le rapport d'évaluation des offres transmis à la Banque en janvier 2010 pour avis de non-objection n'a pas eu de suite jusqu'au 30 juin 2010. Dans le cadre de la production des semences d'oignon, une convention de partenariat signée avec la FEPRODEX en 2004, a permis de produire 1 071 Kg de semences de base en régie soit 46,56 % des prévisions et en milieu paysan 12 500 Kg de semences graines certifiées soit 108,7% des prévisions. La production des semences de base et certifiées des autres spéculations (céréales et légumineuses), a été de 90,73 tonnes et 7218,17 tonnes soit respectivement 206,2% et 106,4% des prévisions. Au titre de ses prestations, le programme a mis à la disposition de la FEPRODEX un montant de 43,333 millions de FCFA soit 86,6% des prévisions. Les opérateurs semenciers (multiplicateurs et distributeurs de semences et de plants) ont également bénéficié de crédit d'un montant de 198,9 millions de FCFA sur une provision révisée à mi-parcours de 327 millions FCFA, soit 60,8% contre une provision initiale de 540 millions de FCFA.

iv) Volet renforcement des capacités des opérateurs semenciers et du dispositif d'appui. En ce qui concerne la mise en œuvre de ce volet, le PARFAR a contracté deux ONG à savoir SAILD dans le Nord et CEFAAD dans l'Adamaoua et l'Extrême-Nord pour les actions de formation, d'animation, de sensibilisation et de structuration des opérateurs semenciers. Ces actions leur ont permis d'améliorer leur aptitude à conduire de manière professionnelle les opérations techniques, financières et commerciales. La mission note que 703 multiplicateurs semenciers issus des 308 Groupes d'Initiatives Communes (GIC) semenciers (cultures vivrières et plants fruitiers) ont été formés sur les divers aspects de la technologie semencière. L'appui en conseil du Programme auprès de ces opérateurs semenciers a facilité leur structuration en GIC, puis en Unions par spéculation et en Fédérations pour les intervenants de la filière semencière dont la répartition est la suivante : (a) établissement de 37 GIC et une fédération de multiplicateurs de semences vivrières et de plants fruitiers dans l'Adamaoua ; (b) établissement de 113 GIC et une fédération de multiplicateurs de semences vivrières et de plants fruitiers dans l'Extrême-Nord ; et (c) établissement de 158 GIC et 2 fédérations dont une pour les pépiniéristes et une pour les multiplicateurs des semences des cultures vivrières. Environ 50 sessions de sensibilisation, animation et de structuration des organisations des opérateurs semenciers ont été organisées pour la durée du projet. Un bureau de l'interprofession regroupant les représentants des fédérations des provinces septentrionales du pays a été mis en place et opérationnel. Sous l'égide du MINADER, le Programme a également organisé un forum sur la pérennisation des acquis de son volet semencier. La mission a été informée que les actes dudit forum entérinés par le Comité de pilotage du PARFAR sont en cours de mise en œuvre et des dispositions nécessaires devront être envisagées par le Gouvernement pour pérenniser les acquis du volet semencier du Programme.

1.2 Le taux global d'exécution physique de cette composante est évalué à 88,6%. Les principales activités de cette composante ont été axées sur les productions semencières (semences de pré-base, base et certifiées) dont le taux global de réalisation est jugé satisfaisant. Cependant, ce taux de réalisation physique pourrait être amélioré si les équipements de conditionnement et d'analyse des semences des fermes et des 4 laboratoires (Yaoundé, Maroua, Garoua et Ngaoundéré) avaient été acquis pour permettre la mise en place d'une filière semencière conforme aux normes nationales et internationales dans les régions septentrionales du pays. Le marché des équipements de conditionnement et d'analyse des semences des fermes a été résilié et la mission recommande à l'Emprunteur de prendre des mesures nécessaires pour acquérir ces équipements sur ses fonds propres et procéder à leur installation dans les meilleurs délais.

1.3 Composante B : Appui aux activités économiques des femmes et sensibilisation au VIH/SIDA. La composante vise la promotion des activités génératrices de revenus des femmes à travers des lignes de crédit, les formations spécifiques, les actions de sensibilisation de lutte contre la pandémie VIH/SIDA, la construction d'infrastructures socioéconomiques en faveur des femmes (12 CPFF pour la formation de 3500 femmes dans divers domaines, 3 UPT et 1 HG). Les activités réalisées concernent les trois volets suivants :

i) Volet formation : Le Programme a construit et équipé 12 centres de promotion de la femme et de la famille (CPFF), 2 unités polyvalentes de transformation des aliments de base (UPT) et une Halte Garderie pilote au marché central de Garoua. Aussi, il a acquis les équipements nécessaires pour les 12 CPFF et la HG. Avec l'appui des ONG SAILD et CEFAAD, le Programme a procédé au recyclage de 590 formateurs/animateurs, formé 14 875 femmes dans divers domaines socio-économiques (structuration et redynamisation de groupes, comptabilité, embouche bovine et petits ruminants, transformation agro-alimentaire, broderie et couture, poterie etc.), appuyé la structuration de 632 GIC de femmes en vue du renforcement de leurs capacités techniques et managériales (541 GIC de femmes commerçantes, 74 GIC de femmes artisanes et 17 GIC polyvalents). Au nombre des femmes formées, 5 936 femmes l'ont été dans les 12 CPFF construits et équipés par le Programme dans sa zone d'intervention. Ces 12 CPFF ont été rétrocédés au MINPROFF et sont opérationnels. En plus, 255 animatrices communautaires ont été recrutées, formées et dotées de moyens pour appuyer les organisations féminines. Une campagne d'IEC a permis de sensibiliser 900 leaders d'opinion sur le genre, de réaliser 176 émissions radiophoniques et 3 publi-reportages sur les activités du Programme. Le MINPROFF a procédé à la désignation et à la nomination des Directrices de l'UPT de Garoua, de la HG et des Directeurs de 5 CPFF ainsi qu'au recrutement du personnel formateur à raison de 3 formateurs par CPFF.

ii) Volet Crédit : Dans le cadre de la mise en œuvre du volet crédit, le PARFAR a signé des conventions de collaboration avec 4 EMF (La Régionale d'Epargne et de Crédit, Le Crédit du Sahel, les Mutuelles de Croissances communautaires et le réseau CamCCUL). Ces EMF ont distribué 654,1 millions FCFA sur un montant total révisé à mi-parcours de 819,2 (soit 57,12%) pour le financement de microprojets des AGR, de production et commercialisation de semences, d'acquisition de matériels agricoles et d'unités de conditionnement et de crédits de soudure (stock de sécurité) dont la répartition est la suivante : (i) 437,5 millions de FCFA pour les AGR, (ii) 198,9 millions pour la production et la commercialisation de semences et 17,7 millions de FCFA pour les GVC. Les crédits octroyés ont permis le financement de 613 microprojets dont 336 AGR (activités génératrices de revenus), 257 SEM (pour la production et la commercialisation de semences) et 20 GCV (grenier commun villageois) et de toucher 7139 bénéficiaires dont 59,3% des femmes (4234) sur une prévision de 20000 bénéficiaires. Compte tenu des frais de prestations de service payés par le PARFAR aux EMF pour la mise en place, la gestion et le recouvrement des crédits, il est important que la CEP prenne les dispositions pour assurer le remboursement des crédits octroyés aux EMF. Le taux de remboursement des fonds échus des crédits accordés par les EMF est faible, de l'ordre de 70% en moyenne (Cf. Tableau ci-dessous). Le taux de reconstitution des fonds de crédit est relativement faible soit 67,10% des prévisions (458,15 millions FCFA reconstitués sur 682,50 millions FCFA échus). Cette situation explique la nécessité de mettre en place un Comité de surveillance des EMF. En effet, les résultats des enquêtes menées par le Programme indiquent que les EMF partenaires ne disposent pas toujours de ressources humaines, logistiques et financières suffisantes pouvant leur permettre de suivre les lignes de crédit mis à leur disposition par le PARFAR. Un forum sur la pérennisation des acquis de son volet crédit a été organisé en septembre 2009. Par ailleurs, les enquêtes menées auprès des bénéficiaires dans la zone d'intervention du Programme indiquent que les crédits octroyés ont permis d'améliorer les revenus et les conditions de vie des populations bénéficiaires. Le Programme a apporté un appui considérable aux EMF dans le cadre de leur promotion en zone rurale et de l'augmentation de leur portefeuille de crédit. L'Emprunteur a élaboré avec l'appui d'un consultant en microcrédit une proposition pour pérenniser le volet crédit. Celle-ci a été approuvée par le comité de pilotage du PARFAR et transmise à la Banque

pour avis depuis janvier 2010. La Banque devrait donc donner son avis sur l'option retenue par le Gouvernement pour la pérennisation du volet crédit. Afin d'assurer la poursuite du volet crédit sur la base des règles prudentielles admises, il est recommandé de mettre en place un Comité de surveillance des EMF ayant bénéficié de l'appui financier du programme pour s'assurer l'octroi des crédits aux populations les plus démunies en particulier les femmes et les jeunes dans la zone d'intervention du Programme et dont les dossiers répondent aux critères d'éligibilité. Ce Comité régional de surveillance qui devra comprendre en son sein au moins 5 représentants des bénéficiaires des activités crédits dont une femme et un jeune, veillera à ce que les crédits soient octroyés au profits des populations cibles visées par le programme et que des audits financiers des EMF soient réalisés chaque année.

Tableau: Situation des crédits octroyés et des montants remboursés (03/04/2010)

EMF	SITUATION DE REMBOURSEMENT DES GIC AUX EMF AU 03/04/10				
	FONDS OCTROYES EN F CFA	MONTANT ECHU AU 30/04/2010	MONTANT REMBOURSES	ECART OBSERVE	TAUX DE REMBOURSEMENT
LA REGIONALE	229 799 459	266 865 115	198 076 771	68 788 344	74,20%
CREDIT DU SAHEL	52 399 900	61 035 704	34346354	27 206 904	56,30%
CAMCCUL	114 701 250	132 486 077	99 159 025	33 327 052	74,80%
MC ²	244 000 000	351 104 500	236 815 743	114 288 757	67,40%
TOTAL	640 900 609	811 491 396	568 397 893	243 611 057	70,00%

iii) Volet sensibilisation au VIH/SIDA : le bilan de la mise en œuvre de ce volet est le suivant : Un diagnostic de la situation auprès des populations cibles a été réalisé par les ONG CEFAAD et SAILD. Le Programme qui a mis à la disposition des bénéficiaires 8 mégaphones pour la communication a mené des actions de sensibilisation au profit de 31.494 ménages et organisé 35 campagnes de dépistage volontaire pour 2.760 personnes dont 47 séropositives. Par ailleurs, 5.1517 dépliant et 22.953 affiches ont été réalisés et distribués. Environ 89 000 préservatifs masculins et féminins ont été distribués dans la zone du programme. Selon les enquêtes préliminaires initiées par le projet, les campagnes de sensibilisation à la lutte contre la pandémie du VIH/SIDA auraient contribué soit ce peut à la baisse du taux de prévalence de la maladie, notamment chez les femmes (de 11 à 4%).

1.4 Le taux de réalisation de la composante est estimé à 89,4%. Les problèmes rencontrés se résument : (i) les retards accusés par les ONG recrutées pour la structuration, la formation et la sensibilisation des populations cibles, et (ii) le faible niveau de recouvrement des crédits octroyés aux GIC.

1.5 Composante C : Infrastructures rurales et actions environnementales: Elle consiste à réaliser des infrastructures communautaires permettant l'amélioration des conditions de vie des populations et l'augmentation de la valeur ajoutée des exploitations agricoles. Les autres activités y afférentes consistent à contrôler, superviser et organiser la réception des travaux, donner un appui technique aux bénéficiaires et adjudicataires. Le bilan des activités menées autour de 3 volets se présente comme suit :

i) Volet infrastructures : Pour ce qui est des infrastructures communautaires, les réalisations du programme portent sur la construction de nombreuses infrastructures, notamment la réfection des bâtiments abritant les 3 antennes et la construction du siège du PARFAR, 201 points d'eau potable exécutés, équipés et fonctionnels, 69 magasins de stockage des produits agricoles, 24 points de vente des produits agricoles équipés d'aires d'étalage et d'ouvrages d'accompagnement, 152 latrines améliorées, 09 parcs de vaccination, 07 micro-retenues d'eau pastorale aménagées, 04 magasins de semences, 1 centre d'alevinage, et 03 sources natronnées aménagés pour l'abreuvement du bétail. Le Programme a financé la réhabilitation de 41 km de pistes rurales dans la région de l'Adamaoua sur les 59 km prévus. Les comités de gestion desdits ouvrages ont été mis en place et le renforcement de leurs capacités a été réalisé. Des modifications importantes de certaines activités de cette composante sont intervenues lors de la revue à mi-parcours du Programme (Cf. paragraphe 2.3). Il s'agit notamment de l'abandon de la réalisation de 210 ha de petits périmètre irrigués et des forêts communautaires et des ouvrages antiérosifs, la revue à la baisse du linéaire des pistes rurales à réhabiliter passant de 240 km à 59 km pour tenir compte entre autre des pertes de change suite à la dépréciation du cours de l'UC par rapport au FCFA, et la réalisation de 160 km sur les 240 de pistes prévus dans la zone du PARFAR par d'autres partenaires. L'exécution des marchés passés dans le cadre de ce volet s'est faite globalement de manière satisfaisante.

ii) Volet formation : des activités de formation ont été entreprises au profit des comités de gestion constitués et des artisans réparateurs des pompes, de même que la production des guides d'utilisation et de gestion de tous les ouvrages communautaires. A ce titre, 30 artisans réparateurs repartis sur les 3 régions ont été formés à l'entretien et à la réparation des pompes manuelles ; et 487 comités villageois constitués et formés pour l'entretien et la gestion des infrastructures communautaires. Tous les ouvrages communautaires réceptionnés ont été rétrocédés aux bénéficiaires. Les ONG SAILD et CEFAAD recrutés par le PARFAR ont organisé au total 15 fora au niveau des 3 régions pour conscientiser les élus locaux et les représentants des populations à s'approprier toutes les réalisations effectuées par le Programme.

iii) Volet étude et supervision des travaux et environnement : les études techniques pour la réhabilitation de 240 km de pistes rurales dans le Nord et dans l'Adamaoua ont été réalisées par le cabinet SADEG. Il en est de même de l'étude et du suivi environnemental réalisé par le cabinet BIM pour la réalisation de 240 km prévus y compris le tronçon de 59 km dans la région de l'Adamaoua. Le cabinet chargé de la surveillance et du contrôle des travaux (INTEGC- Maîtrise d'œuvre) des 59 km des pistes rurales a été recruté et le marché exécuté.

1.6 Le taux d'exécution physique de la composante est de l'ordre de 90% des prévisions révisées à la revue à mi-parcours du Programme. Cependant, les difficultés rencontrées dans la réalisation des activités de cette composante tiennent essentiellement à la dispersion des chantiers qui posent des problèmes de suivi régulier, à la défaillance de certaines entreprises adjudicataires par le non respect des clauses contractuelles. Par ailleurs, le niveau de participations des bénéficiaires au financement des infrastructures des magasins de stockage et des greniers villageois fixé à 25% du coût de l'investissement s'est avéré trop élevé et a été réduit à 10% pour rencontrer l'adhésion des populations.

1.7 Composante D : Coordination et Gestion du Programme : Cette composante a trait à la coordination de l'exécution de l'ensemble des activités et de la gestion du programme. Ses activités sont celles d'appui aux actions nécessaires à la mise en œuvre de l'ensemble des composantes. Elle regroupe les services du Coordonnateur National, la Division Administrative et Financière et le Suivi Evaluation. La gestion du programme incombe à une Cellule d'exécution et de coordination du programme (CEP), placée sous la tutelle du MINADER.

i) Cellule d'exécution. La gestion du programme incombe à une Cellule d'exécution et de coordination du programme (CEP), placée sous la tutelle du MINADER. Tout l'effectif du personnel prévu à l'évaluation a été constitué, soit 84 personnes réparties entre la CEP et les trois antennes. Avec le recrutement, en 2008, de 255 animateurs/trices et de 30 encadreurs des opérateurs semenciers, suite à la revue à mi-parcours, il est passé à 368 personnes réparties entre la CEP (34), Antenne Extrême-Nord (109), Antenne Nord (130) et Antenne Adamaoua (95). Toutefois, à l'approche de la fin du programme, un plan d'allègement significatif et progressif du personnel a été élaboré et validé par le comité de pilotage pour tenir compte du recentrage des activités à mener. Au terme du programme, son personnel est réduit à une vingtaine de personnes. Concernant la CEP, après sa mise en place en juin 2002, il y a eu le remplacement du premier Coordinateur du programme, changement intervenu au mois de février 2008. Les travaux d'extension du siège et de réfection des bâtiments devant abriter les bureaux des antennes ont été réalisés et les équipements roulants et le matériel bureautique ont été acquis.

ii) Assistance technique. Le PARFAR a bénéficié à partir du mois de février 2006, de l'appui d'une mission d'assistance technique internationale composée de quatre experts, 1 Conseiller Technique Principal pendant 26 mois recruté pour la planification et le suivi de l'exécution de toutes les activités, un Expert Semencier pendant 24 mois, un Expert en gestion financière et comptable pendant 18 mois et un expert en microfinance, intermédiation financière et Activités génératrices de revenus pendant 16 mois. Bien qu'arrivé assez tardivement, l'AT a contribué au renforcement des capacités d'intervention de la CEP. Par ailleurs, afin de pérenniser les acquis du programme et valoriser au mieux les investissements réalisés, la CEP a recruté un cabinet, Soft Business Management Group (SBMG), en décembre 2008 pour réaliser un audit technique des performances du programme dont le rapport a été transmis à la Banque. Un autre consultant individuel a aussi été engagé en septembre 2009, par la CEP pour élaborer des propositions susceptibles d'assurer la pérennisation du volet crédit.

iii) Comité de pilotage (COPIL). Au niveau régional, le pilotage des activités du programme est assuré par un comité de pilotage (COPIL). Le COPIL est présidé par le Gouverneur de la région du Nord et comprend les Gouverneurs de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua, les représentants des services centraux et les délégués régionaux des ministères techniques impliqués, des projets et sociétés de développement, des représentants de la société civile et des associations des bénéficiaires. Le secrétariat de ce comité est assuré par le Coordonnateur National du Programme. Le comité de pilotage qui n'a pas un rôle de gestion, veille à la cohérence rigoureuse des diverses activités du Programme, à travers le suivi des orientations stratégiques et budgétaires. Dans ce cadre, il est responsable de l'approbation de l'ensemble des programmes de travail, du budget et de son contrôle. La fréquence de ses réunions, de semestrielle au démarrage du projet est devenue annuelle, soit 9 sessions au total.

iv) Commission spéciale de passation des marchés auprès du PARFAR (CSPM/PARFAR). Elle a été créée le 09 mars 2004 pour examiner tous les dossiers relatifs aux passations des marchés de son seuil de compétence et faire des propositions au maître d'ouvrage délégué. Au cours des sessions tenues par la CSPM/PARFAR, des projets de DAO, des rapports d'analyse et des propositions d'attribution relatives aux diverses acquisitions des travaux, biens et services sont examinés. Plusieurs marchés ont connu des difficultés dans leur avancement ou ont été résiliés suite à une défaillance des entreprises adjudicataires. Cette situation a porté préjudice à l'avancement normal de plusieurs activités importantes du programme telles que la réhabilitation du verger de Kismatari en vue de la production des plants d'arbres fruitiers, la construction des marchés à bétails, la réhabilitation des laboratoires provinciaux et la formation/structuration des organisations socio professionnelles.

v) Comités d'approbation des microprojets (CAMIP): Trois (03) CAMIP ont été créés à raison d'un comité par province. Ils sont constitués des responsables des services techniques chargés du développement rural (MINADER, MINPROFF, MINEPIA, MINEE,...), des représentants des Organisations des Producteurs et des Associations Féminines. Jusqu'en mai 2006, ils ont été chargés

d'examiner les dossiers de crédits soumis par les EMF, ce qui n'aurait pas permis de responsabiliser les EMF. Depuis cette date, les CAMIP ne sont plus fonctionnels.

vi) Rapports trimestriels et annuels. Conformément à ses obligations, la CEP a produit et transmis régulièrement à la Banque, les rapports d'activités trimestriels et annuels contractuels, selon le standard requis. Depuis 2008, la transmission se fait par l'intermédiaire du bureau régional CMFO.

vii) Prorogation de la date limite du dernier décaissement du prêt. Après avoir été prorogée du 31 décembre 2009 une première fois, la date limite du dernier décaissement a bénéficié d'un second report au 30 juin 2010; cela afin de permettre au programme d'achever la construction des infrastructures restantes et de les transférer aux bénéficiaires, de mettre en œuvre un plan de pérennisation du volet crédit, de parachever la réorganisation de la filière semencière et de permettre l'atteinte de ses objectifs de développement.

1.8 Le taux d'exécution physique de la composante est estimé à 92,8 % en fin juin 2010. La CEP a enregistré des retards importants (2ans) dans sa mise en place, car malgré la promulgation de la loi semencière en 2001, les textes d'application y relatives ont connu un retard pour leur application d'une part et du fait d'autre part de l'implication de plusieurs Administrations dans le programme. A cela se sont ajoutées d'autres difficultés, telles que la faible maîtrise initiale des règles de procédures de la Banque par la CEP, la défaillance de certaines entreprises adjudicataires et la faiblesse dans le suivi de l'exécution des marchés.

1.9 Etat de satisfaction des conditions du prêt : Le prêt du projet a fait l'objet de plusieurs conditions préalables à son premier décaissement (11 conditions préalables au total) dont les plus longues à réaliser auront été la promulgation de la loi semencière et de ses textes réglementaires d'application, et la restructuration intervenue au sein de certains ministères et institutions impliqués dans la mise en œuvre du Programme. A ces conditions préalables, il faudrait ajouter une liste de 4 autres conditions du prêt portant sur le délai requis pour promulguer la loi semencière, la révision du statut du verger semencier de Kismatari, la mise à disposition d'une partie du domaine foncier des fermes semencières aux producteurs de semences de base et la création d'une unité autonome de production et de commercialisation des semences de pré-base au sein de l'IRAD, les conventions conclues avec les institutions financières pour la gestion du crédit, l'IRAD pour la production de semences de pré-base et de plants fruitiers et FEPRODEX pour la production et la commercialisation des semences d'oignons, l'affectation de la salle de laboratoire semencier national, et la mise à disposition du Programme du personnel national cadre prévu pour son exécution.

1.10 Décaissements et gestion financière : Le total des décaissements au bénéfice du projet s'élève à 12.633.577,96 UC, soit un taux de décaissement de 90,23 %. La contribution du Gouvernement camerounais y compris la part des bénéficiaires (476.710.000 FCFA) a été estimée à 3,40 millions UC (environ 3.107.770.000 FCFA) à l'évaluation. Le montant décaissé sur la contrepartie s'élève à 2.980.827.665 FCFA, soit près de 113,30% des prévisions du rapport d'évaluation. La contribution des bénéficiaires s'élève à 56.665.310 FCFA soit 11,88% des prévisions à cause de la revue à la baisse du niveau de contribution des bénéficiaires passant de 25 à 10% du coûts des infrastructures de type communautaire et des difficultés de financement rencontrées par certaines communautés rurales. La gestion financière et comptable du Programme a été assurée par le logiciel TOMPRO acquis par le projet. La formation des comptables à l'utilisation dudit logiciel a été faite par le fournisseur (Cabinet CAEC). Les rapports d'avancement de l'exécution des activités et d'audit externes des comptes du programme ont été produits et soumis régulièrement à la Banque.

1.11 Passation des marchés : La passation des marchés ne s'est pas toujours faite selon les règles de procédures de la Banque et leur gestion semble avoir été un grand problème au sein de la Cellule de Gestion du Programme lors du démarrage de ses activités. La CEP a fonctionné par tâtonnement les deux premières années sans l'appui de l'assistance technique et ni de l'ingénieur conseil. Cette situation s'est nettement améliorée ces 3 dernières années avec l'appui du Bureau Régional de la Banque et du siège (MCFO et OSAN) et la prise de fonction de la nouvelle équipe de Coordination du Programme. Les acquisitions du programme se sont par la suite effectuées conformément aux règles et procédures de la BAD ces 3 dernières années.

2. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME

La performance du PARFAR PLPA est le résultat de l'effort conjugué des principaux partenaires, à savoir: le Gouvernement camerounais avec ses structures de décision, d'exécution et de supervision, particulièrement, le Ministère de l'agriculture et du Développement Rural, les institutions partenaires, les organisations paysannes, et la BAD en tant que bailleur de fonds du Programme. Le PARFAR résulte de la fusion de deux projets qui s'inscrivaient bien dans la stratégie nationale de réduction de la pauvreté au Cameroun, notamment dans les régions septentrionales du pays où sévit l'insécurité alimentaire chronique qui est un facteur de pauvreté des populations à savoir : (i) le projet semencier du Nord Cameroun (Région du Nord et Extrême-Nord), et (ii) le projet d'appui aux activités économiques des femmes dans l'Adamaoua. Ainsi conçu, le PARFAR s'inscrit bien La conception du projet est basée sur l'approche participative et le partenariat afin d'assurer la réussite et la durabilité des actions retenues. La démarche poursuivie par le projet vise à mettre en œuvre une stratégie de responsabilisation et de participation des bénéficiaires dans la conception et la mise en œuvre des activités les concernant. Pour apprécier cette performance globale du PARFAR, l'examen a porté sur les indicateurs classiques d'efficacité, d'efficience, d'impact et de durabilité des acquis du projet.

2.1 Impact économique

2.1.1 Performance financière : L'objectif du programme étant de contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural, des typologies d'exploitations agricoles ont été définies afin d'appréhender la contribution du projet à l'amélioration du revenu familial rural. Ainsi 3 types d'exploitations agricoles et 1 type basé sur les AGR des femmes ont été retenus. En ce qui concerne les modèles agricoles, le type I couvre la région de l'Extrême-Nord et est essentiellement basé sur la culture de sorgho-mil associée aux légumineuses; le type II couvre le Nord et l'Adamaoua et est basé sur le maïs associé aux légumineuses ; et le type III, pratiqué par les femmes, se retrouve dans toutes les régions et est essentiellement basé sur les cultures maraîchères. Sur l'ensemble de la zone d'intervention du projet, les exploitations de type I représentent environ 45% des modèles envisagés, celles de type II 35% et celles de type III 20% (sources : CEP PARFAR). Les résultats nets d'exploitation obtenus sont les suivants : avec 474.080 FCFA, c'est l'exploitation type III qui dégage le plus d'augmentation accroissement moyen des revenus, générant un accroissement de + 94% (revenu additionnel de 114.430 FCFA). De même l'apport du projet permet un gain de revenus substantiels pour les exploitations de type II, de 444.130 FCFA, soit un accroissement de près de 53% (revenu additionnel de 153.730 FCFA) comparativement au même type d'exploitation sans projet. Enfin le modèle de type I procure des revenus de 312.830 FCFA, représentant un accroissement de revenus de plus de 57%.(57,67%), soit un revenu additionnel de 229.680 FCFA); il confère donc malgré tout une augmentation relative de revenu supérieure au modèle de type II. Pour ce qui est du modèle type basé sur les AGR des femmes, type IV aucun résultat n'est encore disponible car 2 des 3 unités polyvalentes de transformation, de conservation et de conditionnement des aliments (UPT) prévues ont été réalisées et équipées récemment mais ne sont pas opérationnelles. L'analyse des comptes d'exploitation de ces modèles montre que les revenus additionnels obtenus à la fin du projet, allant de 114.430 FCFA à 229.680 FCFA, sont bien supérieurs à ceux attendus (de 49.200 FCFA à 141.800 FCFA).

2.1.2 Performance économique : A l'évaluation aucune situation de référence n'avait été établie avec des indicateurs correspondants. A la fin du projet, même si globalement le suivi des activités du Programme a été assuré, les données collectées et transmises ne l'ont pas été de manière rigoureuse. Au demeurant, l'appui de l'Assistance Technique (AT) au suivi-évaluation est intervenu seulement à partir de 2006. Par ailleurs, l'arrêt du financement du PNVA par la Banque mondiale a posé un problème réel d'encadrement au niveau de la zone d'exécution du PARFAR en créant un vide en matière de vulgarisation agricole. Ainsi, le niveau du revenu familial rural n'a pu être déterminé correctement auprès des bénéficiaires en l'absence d'une situation de référence préétablie. Néanmoins, une enquête a été effectuée en 2009 sur les effets et impacts des réalisations du PARFAR sur les bénéficiaires. Cette enquête comparative à l'évolution des conditions de vie était basée sur les données des enquêtes camerounaises auprès des ménages (ECAM I et II) effectuées en décembre 2002 sous l'égide de l'Institut National de la Statistique. Les hypothèses initialement retenues reposaient sur une production additionnelle, permettant d'accroître substantiellement le niveau de couverture de besoins en denrées alimentaires de base et de relever le niveau du revenu familial des bénéficiaires. Les principaux bénéficiaires du Programme seraient environ 100 000 petites exploitations agricoles cibles de la zone. Il a été retenu l'hypothèse que 30% des exploitations adopteraient le nouveau paquet technique que constitue l'utilisation de semences améliorées et verraient leurs revenus accroître d'au moins 20%, suite à l'augmentation des rendements de 25% due à l'utilisation de ces semences améliorées. L'analyse de la performance économique est faite à partir des hypothèses suivantes: i) le projet ayant démarré avec du retard et les premières années étant consacrées à l'obtention de semences certifiées, la phase de croisière de l'utilisation de ces dernières n'est pas encore atteinte; ii) les recettes additionnelles issues de l'oignon, culture particulièrement implantée dans la zone du projet, ont été intégrées au même titre que les autres principales cultures vivrières retenues; iii) le système de vulgarisation agricole ayant connu une défaillance importante durant la vie du projet, les semences certifiées obtenues n'ont pas permis leur mise en culture sur les emblavements prévus à cet effet; iv) les superficies actuellement consacrées aux semences certifiées, estimées à 25000 ha sont significatives car elles représentent la moitié des emblavements prévus à l'évaluation en période de croisière. Avec les hypothèses envisagées d'un taux d'adoption des semences certifiées par 1/3 des 100.000 exploitations concernées, ayant en moyenne chacune 1,7ha et toujours sans prendre en compte les avantages procurés par les vergers, mais en y ajoutant ceux de la culture de l'oignon, le taux de rentabilité estimé du projet est de 20,43%. Il est supérieur à celui estimé à l'évaluation (19,81%). Les tests de sensibilité démontrent une faible baisse du taux de rentabilité en cas de renchérissement des investissements de 10%. Le taux s'établit alors à 19,30%. Par contre un diminution de production de 10 % induit une baisse très importante du taux de rentabilité, celui-ci s'établissant à 7,15%. Dans le cas où l'investissement augmentait de 10 % et la production baissait de 10 %, le taux s'établit à 6,21 % . La performance économique du projet est très satisfaisante.

2.2 Impact social

Les impacts et les effets de certaines activités du PARFAR sur les bénéficiaires sont assez significatifs. Le projet a permis la production de 90,73 tonnes de semences de base et 7.218,17 tonnes de semences certifiées dans les 3 régions septentrionales du pays en générant des revenus substantiels pour ces producteurs de semences et une augmentation de la production agricole suite à l'utilisation des semences de bonne qualité, avec un accroissement moyen des rendements de l'ordre de 30% pour une production vivrières évaluée à près de 60.000 tonnes. Dans ce contexte, les enquêtes menées auprès des bénéficiaires du programme en 2009 montrent que les bénéficiaires des microprojets (AGR) dont 59,30% de femmes ont vu leurs revenus augmenter de 15 à 30% selon l'activité pratiquée. L'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires du programme (opérateurs semenciers, AGR, actions environnementales, hydraulique et pistes rurale et magasins grenier etc.) se manifeste sur les aspects variés, notamment la création d'emplois, l'éducation des enfants, la santé des membres de la famille, l'acquisition des biens et équipements, l'habitat, l'épargne et la satisfaction des besoins sociaux. Les activités de sensibilisation sur la VIH/SIDA ont contribué à la baisse du taux de

prévalence de cette maladie chez les femmes qui est passée de 11 à 4% en année 5 d'exécution du programme.

2.3 Pertinence

Sur le plan stratégique, le PARFAR s'était assigné comme objectif sectoriel de contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural. Plus spécifiquement, il visait à promouvoir la sécurité alimentaire des ménages et à améliorer, par la promotion des activités d'auto-développement, la situation socio-économique des populations rurales pauvres, en particulier les femmes, des provinces septentrionales du Cameroun. Les objectifs de ce programme demeurent pertinents eu égard au niveau de pauvreté de ces populations rurales; ils le sont également aujourd'hui par le fait qu'il associe une composante agricole, avec production de semences et aménagements hydro-agricoles aux avantages tirés des activités économiques d'autopromotion des femmes. La pertinence du programme réside encore dans l'action particulière menée contre le VIH/SIDA, longtemps considéré comme une simple préoccupation de santé publique, et qui est devenu un véritable problème de développement dans les régions septentrionales du pays.

2.4 Efficacité

Le PARFAR a connu des difficultés dans son exécution. Le prêt a été approuvé le 28 juin 2001. L'accord de prêt a été signé le 16 novembre 2001, et mis en vigueur le 14 mars 2002, soit près de 9 mois après la date d'approbation. Le premier décaissement est intervenu le 23 octobre 2003, soit près de 2 ans après la signature de l'accord de prêt. Prévu pour être exécuté sur une période de cinq ans, le PARFAR a démarré ses activités effectives sur le terrain avec un retard de près de deux ans. Il a été prorogé à 2 reprises et s'est achevé avec 30 mois de retard. En dépit cependant des nombreux facteurs qui ont affecté son exécution (relocalisation de la Banque à Tunis en 2003, restructuration de certains ministères et institutions, dépréciation de l'UC par rapport au FCFA, faible surface financière d'entreprises, faible capacité en termes de ressources humaines et matérielles des EMF), le projet a pu réaliser la presque totalité de ses activités révisées. Ainsi les taux physique et financier d'exécution du programme respectivement de 90,21% et de 90,23% (prêt FAD).

2.5 Efficience

Le projet a atteint la presque totalité des résultats qui lui étaient assignés. Pour autant cela ne reflète pas nécessairement une efficience économique du projet. Dans le cadre des AGR, 2 des 3 unités de production et de transformation ont été livrées mais elles ne sont pas fonctionnelles par manque de connexion aux réseaux électrique et hydraulique. L'efficience des volets sécurisation de semences de pré-base et production et commercialisation des semences sélectionnées et certifiées restent tributaire de l'acquisition des équipements de laboratoire de contrôle ainsi que des matériels des fermes. Le taux d'adoption des semences certifiées n'est que de 50% car les dispositions institutionnelles n'ont pas été prises pour garantir leur diffusion par un service de vulgarisation agricole efficient. En matière de crédit, l'inadaptation des crédits octroyés aux besoins de financement des microprojets participe de ce manque d'efficience constaté dans certaines activités du projet.

2.6 Durabilité

Le PARFAR fonde sa réussite sur la promotion du monde rural à partir des associations villageoises (AV) et des Groupements d'Initiatives commune (GIC) afin d'assurer la réussite et la durabilité des actions réalisées en particulier des infrastructures communautaires. Ainsi, avant la réalisation de toute infrastructure dans une localité donnée, le Programme a procédé à l'élaboration ou à l'actualisation selon les cas du plan de développement local (PDL) afin de s'assurer au préalable que l'infrastructure à réaliser rentre dans les besoins prioritaires des populations de la localité. Des séances de sensibilisation des bénéficiaires ont été tenues pour la mobilisation des contributions des bénéficiaires

si exigées (cas des points d'eau et des magasins). Les comités de gestion (COGES) des ouvrages ont ensuite été mis en place et certains membres du COGES ont bénéficié des formations spécifiques afin de leur permettre d'assurer convenablement leurs fonctions. Dans ce contexte, les actions entreprises par le PARFAR ont abouti à des réalisations et à des acquis qui doivent être pérennisés afin que leurs impacts réels soient durables. A cet effet il convient que des mesures de sauvegarde soient prises : (i) poursuite, le cas échéant, de la formation des Comités de gestion des infrastructures rurales et des opérateurs semenciers, ainsi que le suivi-évaluation de leur performance ; (ii) transfert total des infrastructures et équipements aux bénéficiaires assortis d'un cahier de charges définissant les modalités de gestion ; (iii) préparation et mise en œuvre du plan d'actions de la filière semencière avec l'appui du comité technique de semences et de plants mis en place le 30 mai 2005 par le MINADER ; (iv) poursuite de la mise en œuvre des textes d'application de la loi semencière ; (v) élaboration et mise en œuvre du plan de pérennisation du volet crédit ; et (vi) utilisation optimale des ressources humaines formées pour l'administration, la recherche, l'encadrement et la promotion du secteur privé. Les bénéficiaires ont été préparés à la prise en charge des ouvrages et des formations spécialisées au profit des Comités de gestion de points d'eau et des artisans réparateurs des pompes manuelles. Le matériel acquis a été guidé par le souci de standardisation du matériel existant dans la zone du projet pour éviter le problème de pénurie de pièce de rechange. Les communautés participent financièrement au fonctionnement des ouvrages par des contributions périodiques (hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles). Le Gouvernement envisage la mise à disposition d'un Fonds Spécial pour assurer la maintenance des investissements et la mise en place d'un système de distribution de semences améliorées pour croissance escomptée de la production vivrière afin d'assurer la pérennisation des acquis du projet.